

B. LARGE

Le Chizerot

n°34

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------------|---------|
| Le mot du maire | page 1 |
| Un siècle d'histoire locale | page 1 |
| Les municipalités au fil du siècle | page 2 |
| Les décisions du conseil au fil... | page 3 |
| Le fleurissement | page 6 |
| La vie communale | page 7 |
| La vie scolaire et périscolaire | page 8 |
| La bibliothèque | page 10 |
| Les grands dossiers municipaux | page 11 |
| 1999 en images | page 14 |
| Le club Rencontre et Sympathie | page 16 |
| Le club de foot | page 17 |
| L'entente Boxers | page 17 |
| La boule sarrasine | page 18 |
| Petite histoire du jumelage | page 19 |
| L'association Saint-Pierre | page 20 |
| Le comité des fêtes | page 21 |
| Les Amis de la Musique | page 22 |
| Les soldats du feu | page 23 |
| Bon à savoir | page 25 |
| Le budget communal | page 26 |
| Faire connaître notre commune | page 26 |
| L'état civil | page 27 |
| Le calendrier des fêtes 2000 | page 28 |

Le Chizerot n° 34

Edition :

Mairie d'Uchizy

Réalisation :

Médiane E.C. (04 74 04 94 59)

Comité de rédaction :

Guy Pernot

P. et M-T. Baudras, R. et M. Geoffroy, G. Galland

M. Jouveaux, B. Large et

R. Lafarge.

2000... 746...

Deux chiffres qui, à priori, n'ont aucun lien entre eux, aucune signification particulière, mathématique ou économique.

Et pourtant, ce sont ces deux chiffres que nous retiendrons, que les générations futures se rappelleront :

**Au premier janvier 2000,
la population d'Uchizy est de 746 habitants.**

2000 annonce un changement de siècle et de millénaire. Sans s'attarder sur les prévisions plus ou moins fantaisistes dont nous submergent les médias, les astrologues ou autres «penseurs», le présent bulletin a été conçu pour marquer ce passage des années 19.. aux années 20..

C'est ainsi que vous trouverez une rétrospective de la vie communale dans le siècle qui s'achève. Sans avoir la prétention d'être exhaustif, ce bilan représente un important travail de recherche. Merci à toutes celles et à tous ceux, membres de la commission «information» et présidents d'associations, qui ont participé à sa réalisation.

746 habitants ont été recensés à Uchizy au mois de mars dernier, et c'est une bien grande satisfaction pour un maire que de pouvoir annoncer ce résultat qui témoigne de la vitalité de sa commune et des efforts consentis par tous depuis onze ans pour y parvenir. Aussi...

Au nom de mes collègues du conseil municipal et en mon nom personnel, je présente aux 746 habitants, à leur famille, à leurs proches ainsi qu'à tous ceux qui séjournent quelques temps à Uchizy en cours d'année, mes meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour l'année 2000.

Guy Pernot

Un siècle d'histoire locale...

Peu importe si l'on change de siècle et de millénaire au 1^{er} janvier 2000 ou au 1^{er} janvier 2001 (les débats sont largement ouverts), les cent années qui viennent de s'écouler, si elles paraissent bien courtes dans l'histoire de l'humanité, ont, à coup sûr et certainement plus que les autres périodes, changé la vie. Un siècle a-t-il connu autant de mutations, d'évolutions ou de «progrès» que celui dans lequel nous sommes nés ? L'avion, la photographie, l'équipement ménager, les communications, l'espace, mais aussi la recherche médicale et, malheureusement, les désordres liés aux guerres en sont des exemples parmi d'autres. Plus modestement, les délibérations qui suivent traduisent les décisions prises pour suivre ce changement au niveau communal, de l'installation du téléphone à l'arrivée du gaz naturel, en passant par l'électricité et l'eau potable. Certaines n'ont pas eu de suite, d'autres peuvent maintenant prêter à sourire. Elles ne reflètent pas non plus toutes les discussions, tous les antagonismes autour d'un projet. Toutes sont pourtant des témoignages de la vie à Uchizy dans le siècle qui s'achève, permettant aux anciens de se souvenir et aux nouveaux de mieux connaître le village qu'ils ont choisi d'habiter.

Les municipalités au fil du siècle...

1^{er} janvier 1900

Maire : Alexandre Lafontaine
Adjoint : Jules Lafarge
Conseillers : J. Guichard, C. Roberjot, T. Cornutrait, F. Lafontaine, A. Pain, C. Perrusset, H. Gratien, J. Roux, L. Richy et J-M. Labeuf.

20 mai 1900

Maire : Alexandre Lafontaine
Adjoint : Jules Lafarge
Conseillers : J. Guichard, T. Cornutrait, J-M. Labeuf, A. Pain, J. Roux, C. Perrusset-Large, L. Richy, J-M. Perrusset, F. Lafontaine, H. Gratien

15 juillet 1900

Démission d'Alexandre Lafontaine. Election d'un nouveau conseiller : A. Cinquin.
Jean-Marie Labeuf est élu maire, Jules Lafarge adjoint.

15 mai 1904

Maire : Jean-Marie Labeuf
Adjoint : François Lafontaine
Conseillers : J. Lafarge-Ménard, C. Perrusset-Large, J-M. Mallet, H. Gratien, L. Richy, J. Roux, T. Cornutrait, A. Cinquin, J. Guichard, J-M. Perrusset-Cornutrait.

17 mai 1908

Maire : Jean-Marie Labeuf
Adjoint : Jules Lafarge
Conseillers : P. Bury, J. Pariot, J-B. Perrusset-Guigue, J-F. Roux, J. Richy-Maréchal, J. Guichard, H. Gratien, C. Perrusset-Large, P. Lafarge-Libet, J. Maire-Malet.

23 juin 1910

Démission de Jean-Marie Labeuf
Jules Lafarge est élu maire, Joseph Pariot adjoint.

19 mai 1912

Maire : Jean-Marie Labeuf (refuse au premier tour, accepte au troisième)
Adjoint : Joseph Pariot
Conseillers : J. Richy-Perrusset, P. Bury, J-B. Perrusset-Guigue, J. Lafarge, H. Lafarge, J. Guichard, M. Chapuis-Perrusset, J. Maire-Malet, P. Lafarge-Libet, M. Riboulet.

5 mai 1929

Maire : Joseph Richy
Adjoint : Hugues Gratien
Conseillers : J. Pariot, J-M. Lafarge, M. Chapuis, T. Lafarge, E. Gaudez, J. Guillon, J. Cornutrait, J. Perrusset, J-B. Berthier, P. Bury.

12 mai 1935

Maire : Joseph Richy
Premier adjoint : Stéphane Labeuf
Deuxième adjoint : Joseph Guillon
Conseillers : T. Lafarge-Meunier, J-M. Lafarge, M. Chapuis, J. Cornutrait, F. Bois, E. Gaudez, L. Cornu-Courdioux, J-B. Berthier, J. Perrusset-Gillet.

24 septembre 1944

Installation du conseil municipal provisoire, nommé par le Préfet

Maire : Paul Betzler
Adjoints : Claude Piponnier et Auguste Chambosse

Conseillers : J. Geoffroy, R. Sallet, T. Lafarge, E. Danancher, G. Gaudez, B. Greuzard.

18 mai 1945

Maire : Joseph Richy
Adjoints : Léon Lafarge et Joseph Burteau
Conseillers : C. Lafarge, C. Cornu-Temporal, L. Buchillet, J-M. Lafarge, E. Cornu, L. Cornu, G. Gaudez, C. Gaillard, P. Betzler.

31 octobre 1947

Maire : Paul Betzler
Adjoints : Emile Gaudez et Claudius Gaillard
Conseillers : C. Lafarge, M. Lafarges, L. Lafarge, J. Marpaud, J. Burteau, L. Chervier, E. Danancher, L. Buchillet-Deschamps, C. Cornu, L. Buchillet.

17 février 1951

(élections complémentaires)

Maire : Paul Betzler
Adjoints : Emile Gaudez, Claudius Gaillard
Conseillers : C. Lafarge, M. Lafarges, L. Chervier, E. Danancher, L. Buchillet, J. Thévenard, N. Coulon, J. Cornu, H. Michel, R. Bourgeois.

23 avril 1951 (démission de Paul Betzler)

Maire : Louis Chervier

9 mai 1953

Maire : Louis Chervier
Adjoints : Claudius Gaillard et Emile Gaudez
Conseillers : C. Lafarge, L. Buchillet, E. Danancher, L. Guérin, J. Guillon, M. Lavocat, H. Josserand, R. Bourgeois, N. Coulon, H. Michel.
Commissions : chemins, bâtiments communaux.

14 mars 1959

Maire : Louis Chervier
Adjoints : Hippolyte Josserand et Claudius Gaillard
Conseillers : J. Lafarge, R. Bourgeois, H. Michel, N. Coulon, L. Guérin, J. Guillon, M. Lavocat, L. Buchillet, E. Danancher, E. Gaudez.

Commissions : chemins, bâtiments communaux, prairies, œuvres sociales, bois.

21 mars 1965

Maire : Hippolyte Josserand
Adjoints : Robert Bourgeois et Henri Michel
Conseillers : M. Cornutrait, J. Lafarge, N. Coulon, J. Perrusset, R. Félix, J. Desray, C. Defoy, D. Clerc, E. Danancher, R. Morié.
Commissions : chemins, bâtiments communaux, prairies, œuvres sociales, bois.

19 mars 1971

Maire : Hippolyte Josserand
Adjoints : Marcel Cornutrait et Robert Félix
Conseillers : P. Baudras, R. Bourgeois, A.

Chevalier, D. Clerc, R. Gaudez, G. Pernot, J. Perrusset, A. Pradier, G. Sallet, M. Vernet
Commissions : chemins, bâtiments communaux, prairies, bois, environnement, sports et loisirs.

20 mars 1977

Maire : Hippolyte Josserand
Adjoints : M. Cornutrait et J. Perrusset
Conseillers : M. Vernet, G. Pernot, G. Sallet, R. Gaudez, R. Félix, A. Richy, Y. Michaud, R. Mazoyer, A. Marpaud, A. Davoust.
Commissions : chemins, bâtiments communaux, prairies, bois, environnement, sports et loisirs, aide sociale.

16 mars 1983

Maire : Hippolyte Josserand
Adjoints : Marcel Cornutrait et Jacques Perrusset
Conseillers : Y. Michaud, M. Vernet, P. Bertolini, J-M. Guyonnet, R. Félix, A. Richy, C. Sallet, R. Mazoyer, J-C. Croizet, M. Jannet, P. Talmard, H. Ghizzoni
Commissions : chemins, bâtiments communaux, prairies, bois, œuvres sociales, POS, finances, assainissement, 3e âge, jumelage, sports et loisirs.

14 mars 1989

Maire : Guy Pernot
Adjoints : Louis Besson, Paul Baudras et Paul Talmard
Conseillers : R. Jeandin, A. Guichard, G. Dumazot, P. Bertolini, G. Sallet, M. Vernet, B. Large, A. Morié, P. Thévenard, S. Moiro, P. Aubœuf
Commissions : voirie-cimetière, bâtiments communaux, affaires sociales, grands travaux, finances, questions scolaires, loisirs-jeunesse, information, fêtes-sports-vie associative, prairies-bois, urbanisme-POS, fleurissement-environnement, érosion des sols, développement économique et touristique.

17 mai 1995...

Maire : Guy Pernot

Adjoints : Georges Galland, Paul Baudras et Paul Talmard
Conseillers : R. Jeandin, P. Bertolini, M-C. Brunet, M. Martel, G. Sallet, G. Dumazot, M. Jouveaux, B. Large, P. Michoud, R. Geoffroy et G. Mazoyer
Commissions : finances, église, voirie, action sociale, agriculture, sports et loisirs, urbanisme, bâtiments communaux, tourisme-environnement-fleurissement, affaires scolaires, informations.

1^{er} janvier 2000

Maire : Guy Pernot
Adjoints : Georges Galland, Paul Baudras et Paul Talmard
Conseillers : R. Jeandin, P. Bertolini, G. Dumazot, M. Jouveaux, B. Large, P. Michoud, R. Geoffroy et G. Mazoyer

Les décisions du conseil au fil du siècle

En 1900 : vote d'une annuité de 188,06 F. pour l'établissement du **TÉLÉPHONE** à Uchizy. 20 sapeurs pompiers au lieu de 16 (3 pompes). Travaux au pont d'Uchizy. Projet de construction d'un chemin Arbigny-Pont d'Uchizy. Constitution d'un corps régulier de sapeurs-pompiers.

En 1901 : aménagement d'un ponton pour l'escale des **BATEAUX À VAPEUR**. Demande d'établissement d'un plan d'aménagement des bois.

En 1902 : réorganisation de la commission scolaire pour **améliorer la fréquentation des écoles publiques**. Accord pour le transfert de la perception de Plottes à Tournus. **Fouilles au cimetière, autour de l'église**, pour connaître la cause des infiltrations qui risquaient d'engendrer des contaminations.

En 1903 : vote de l'article unique du **DRIT D'AFFOUAGE** : «seront considérés comme ayant droit à l'affouage, mais à un seul, les membres d'une famille faisant la cuisine en commun et ayant soit des intérêts communs, soit même des intérêts communs et séparés lors même que dans le même corps de bâtiment ils habiteraient des logements distincts», et décision de fixer le jour de recettes de la commune au dimanche.

Empierrement du chemin 63 (actuellement route de la gare). Entretien et réfection du pont d'Uchizy. Nomination d'un tambour-afficheur et d'un porteur de dépêches. Demande de maintien des postes d'instituteur-adjoint et d'institutrice-adjointe (170 élèves environ). Demande de classement du pont dans le réseau d'intérêt commun (la commune a dépensé 240 000 F. pour sa construction). Création d'un **nouveau cimetière**, subvention pour l'installation d'un médecin.

En 1904 : **empierrement** du chemin d'intérêt commun 110 (actuellement route de Mercey). Frais de confection du **rôle des chiens** et demande d'une concession pour la **bibliothèque scolaire**.

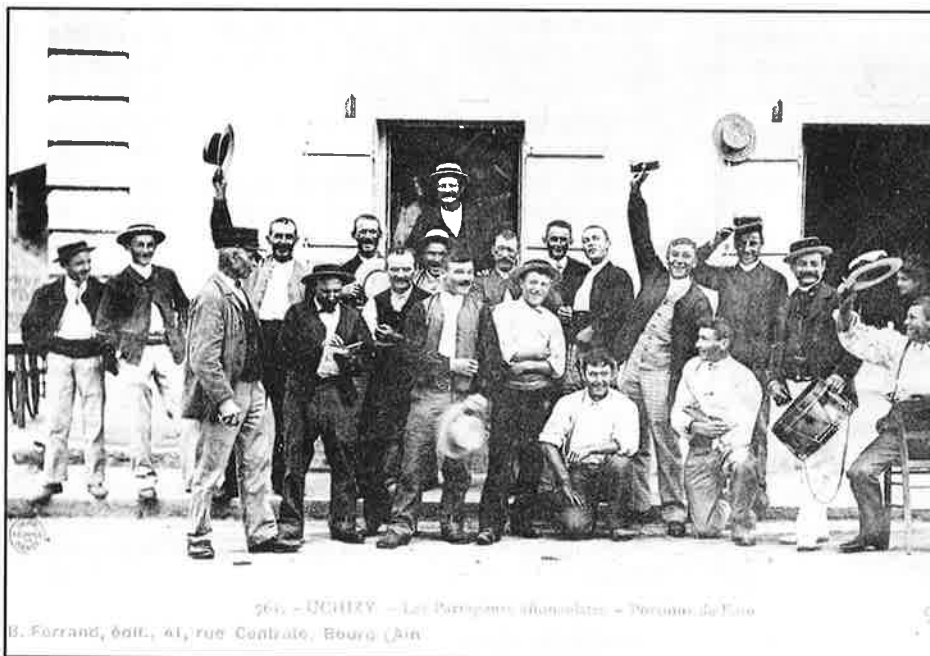
En 1905 : construction d'un abri à bestiaux dans les prairies d'Outre-Saône. **Gratuité totale des fournitures à tous les élèves** des écoles publiques. Nomination d'un pâtre communal.

En 1906 : établissement d'un **circuit téléphonique** Uchizy-Montbellet-Mâcon et d'un

réseau Uchizy-Tournus. Vote d'une indemnité à l'institutrice-adjointe pour le balayage de l'école enfantine et location de la cure.

En 1907 : modification de la marche des trains pour l'expédition du lait d'Uchizy. Fixation à 40 mètres de la distance entre les futurs débits de boisson et les édifices publics. Organisation **d'exercices de tir** dans l'école des garçons. Acquisition d'une carabine Buffalo Lebel et de tout le matériel nécessaire aux exercices de tir.

En 1908 : réouverture des carrières rouges.



Les registres relatifs à la période de 1914 à 1931 ne sont plus répertoriés à la mairie (constat fait en 1989).

Est-ce une conséquence de la guerre ?

Quelqu'un a-t-il oublié de les rendre après un emprunt ?

Un appel est lancé.

Location du presbytère au desservant (6 voix pour, 5 voix contre) et projet de construction d'un abreuvoir (place de l'Etang ?).

En 1910 : travaux sur les chemins vicinaux pour **assurer du travail aux ouvriers nécessaires** pendant la mauvaise saison.

En 1911 : dénombrement de la population. Frais de contrôle de **DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE**, approbation de l'**inventaire de la bibliothèque scolaire** et des agrès de l'école des garçons. Recherche de sources d'**EAU POTABLE**. Avis favorable à la demande de concession par l'Etat d'une **distribution d'énergie électrique**. Demande d'étude géologique pour un projet de distribution d'eau

potable. Enquête pour un projet de distribution d'énergie électrique.

En 1912 : avis du conseil sur le projet de modification de la loi municipale. Projet de construction d'un abreuvoir pour la rue du Bief et la rue Maréchal.

En 1913 : avis favorable au **CLASSEMENT DE L'ÉGLISE D'UCHIZY AU NOMBRE DES MONUMENTS HISTORIQUES**.

En 1932 : assurance garantissant la responsabilité civile de la commune. Acceptation de **classement** comme monument historique

d'une peinture murale ornant le mur ouest du transept sud de l'église. Demande de subvention au **Pari Mutuel** pour l'adduction d'eau, approbation des plans et devis pour l'aménagement de l'**école des filles**. Forage et construction de puits de captage, aménagement d'une classe, d'un préau, de clôtures à l'école des filles.

En 1933 : instauration d'un service de car le samedi matin, Uchizy-

Tournus aller et retour ; achat d'un placard pour la **bibliothèque populaire**. Construction d'un puits au hameau de Grenaud (adduction retardée pour ce hameau)

En 1934 : projet de suppression du passage à niveau de la gare (maintien demandé pendant la journée seulement). Adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal du Haut Mâconnais (**EAU POTABLE**). Demande d'autoriser le directeur de l'école à recevoir les enfants à 4 ans.

En 1935 : accident au passage à niveau de la RN6 : 3 morts (explosion de bouteilles de gaz).

En 1936 : vote du montant des honoraires de l'architecte ayant établi le projet de l'école de filles en **1932**. Création d'une taxe sur les chiens : 20 F. en première catégorie, 10 F. en deuxième catégorie. Création d'un syndicat pour l'entretien des chemins (Basse Seille).

En 1937 : fermeture des salons de coiffure le lundi.

En 1938 : statut du personnel communal.

En 1939 : demande de réouverture aux voyageurs de la gare.

Les décisions du conseil... (suite)

En 1940 : projet d'aménagement du terrain scolaire provisoire d'éducation physique et sportive (déjà un terrain de sports !).

En 1942 : statuts de la caisse des écoles publiques.

En 1943 : création d'un **second** emploi de secrétaire de mairie. Autorisation de pose d'une borne géodésique.

En 1944 : installation du téléphone **chez** le maire. Création d'un **second** emploi de cantonnier, transfert du téléphone de l'ancien maire à la mairie. Acquisition d'une sirène d'alarme.

En 1946 : dénombrement de la population. Ajournement de la réalisation d'un terrain de sports.

En 1947 : suppression du second poste de cantonnier.

En 1948 : institution des droits de place.

En 1949 : achat d'un pont-bascule.

En 1950 : organisation d'une garderie pour les enfants de moins de 10 ans. Aménagement d'un garage dans le préau désaffecté de l'école-des filles.

En 1952 : **goudronnage** des allées du cimetière et vœu pour la création d'une route sur la rive gauche (le projet date de 1900 !).

En 1953 : démarches et avis favorable pour la construction d'un passage sous la RN 6.

En 1954 : trois classes à l'école. Passage du car au bourg. Distribution de lait dans les écoles, projet de création d'un dépositaire au cimetière, 19 vieillards bénéficient de colis de Noël.

En 1955 : offre gratuite du terrain pour l'implantation d'usines nouvelles. Proposition de classement dans la voirie communale de l'ancien chemin de halage. Accord de principe pour l'aménagement de la baignade de Saône (naissance de l'actuel camping).

En 1956 : projet de « remonter » la clique des pompiers. Réorganisation de la clique. Acquisition d'un terrain à la Colle pour l'installation d'une usine. Abattage de trois platanes dans la cour de l'école.

En 1957 : poursuite des formalités de classement du chemin de halage, et réflexion sur la création d'un foyer rural.

En 1959 : devis pour la transformation du grand lavoir en salle de réunion (aucune suite...).

En 1960 : projet SNCF de suppression du passage à niveau (Prés Martin), projet d'une course cycliste pour la fête patronale. Démarches pour la réalisation du **REMEMBREMENT**. Edification et utilisation du **camping-plage**. Pose d'une horloge électrique

En 1961 : nouveau règlement des **affouages**. Participation à l'électrification de l'horloge et des cloches. Réforme de la voirie communale.

Défense des bouilleurs de cru, sonnerie des cloches à midi à la place de la sirène et le soir à l'heure variable du ramassage du lait. Etude du **PROJET D'AUTOROUTE**.

En 1962 : installation d'un distributeur d'essence. Troisième projet d'autoroute. Projet d'élargissement du passage entre les deux cours d'école, création du Syndicat d'Electrification du Mâconnais-Beaujolais Participation de la commune au transport des élèves. Mise en sommeil de la clique.

En 1963 : report de la décision relative au choix de l'emplacement du bureau de Poste (6 voix pour, 6 voix contre). Toujours pas de décision prise quant à l'emplacement de la Poste (6 voix pour, 6 voix contre).

En 1964 : **bureau de poste** (aménagement immeuble communal).

En 1965 : bureau de poste : approbation du projet (120 000 F.). Installation du chauffage central à l'école des garçons, ordures ménagères ramassées deux fois par mois à l'essai, refus de classement du chemin de halage dans la voirie communale, avis favorable pour l'exploitation des carrières communales. Installation du chauffage central à l'immeuble de la Poste. Projet de **lotissement aux Verchères**. Mise à l'étude du **RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT**.

En 1966 : demande d'installation d'un **poste téléphonique à pré-paiement** (la première cabine).

En 1967 : abandon d'un projet de gîte rural immeuble de la Poste.

En 1968 : création d'une **école maternelle** par transformation de la troisième classe.

En 1969 : édition d'une brochure sur Uchizy (7 voix pour, 6 voix contre). Demande de création d'une troisième classe à l'école primaire.

En 1970 : fourniture et pose de plaques de rues. Acquisition d'une pompe à incendie (7 voix pour, 6 voix contre), projet de terrain de sports au Moulin de l'Œuvre, installation de **WC publics**. Plantation d'arbustes et d'arbres dans la commune.

En 1971 : plantation d'arbustes et créations de massifs, demande de terrain de sports à réétudier avec le remembrement, « ruche » à l'école maternelle en juillet et en août. Choix du terrain de sports soumis à la commission de remembrement. Installation d'un projecteur pour l'éclairage du clocher. Projet de création d'une **cantine scolaire**.

En 1972 : aménagement d'un **terrain de sports** en Vaux Chanet et des abords du lavoir. Projet de fusion avec Le Villars. Réfection de la salle de la mairie

En 1973 : 92 élèves à l'école, étude du projet de création d'une zone artisanale à La Borde. Réfection du toit du bâtiment mairie-école. Projet de transfert de la décharge du Roux en

Combarrier. Refus d'acquisition d'un bâtiment pour la création d'une salle communale, refus de prise en charge du chemin de halage. Renvoi sine die du budget d'assainissement.

Acquisition d'un immeuble pour création d'un abribus et salle de réunions, place de la Fontaine (13 000 F.), projet de cantine scolaire.

En 1974 : réparation de la toiture de la nef et des bas-côtés de l'église. Accord de principe pour l'installation d'une cantine scolaire, et établissement d'un **PLAN D'OCCUPATION DES SOLS**.

En 1975 : automatisation du téléphone. Projet d'assainissement (10 ans déjà !) et interdiction de feux d'artifices. Suppression de la sacristie, avis favorable sur la prise en charge du chemin de halage, baisse des effectifs scolaires. Durée hebdomadaire du travail ramenée de 42,5 heures à 41,5 heures. Les portions de foin non réclamées sont versées au bureau d'aide sociale.

En 1976 : suppression de la quatrième classe (nombre d'élèves inférieur à 86). **PROJET DE JUMELAGE AVEC HARTHAUSEN**. Inscription pour partie du Château de Grenaud à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, achat d'un tracteur, d'une élagueuse et d'une barre de coupe (60 000 F.).

En 1977 : adhésion au conseil des communes d'Europe. Projet de bulletin municipal, fixation de la date de la cérémonie officielle du jumelage (14/5/78).

En 1978 : changement de la date d'attribution des affouages. 63 élèves à l'école, constitution d'un club du 3^e âge. Interdiction de circulation des poids lourds sur toutes les voies communales et rurales. Proposition d'aménagement des carrières blanches et rouges.

En 1979 : acquisition de terrain pour la création d'un **LOTISSEMENT**. Installation de l'étude notariale dans l'immeuble de la Poste. Projet de suppression du passage à niveau des Prés Martin et projet de récupération du verre.

En 1980 : proposition d'achat d'un **local pour loger le matériel communal**. Réforme de la fiscalité communale. Approbation du Plan d'Occupation des Sols. Projet d'installation d'un médecin.

En 1981 : goudronnage de la cour de l'école primaire. Projet de regroupement pédagogique avec Farges. Renvoi en 1983 d'une tranche de travaux d'assainissement, création des microfiches pour le cadastre, prise en charge de l'amicale des sapeurs-pompiers.

En 1982 : durée hebdomadaire du travail ramenée à 39 heures.

En 1983 : création d'une zone à aménagement différé à l'Aubépin.

En 1984 : divagation des chiens.

En 1985 : projet de création d'une **SALLE COM-**

MUNALE (étude de divers emplacements). Présentation des projets de création d'une salle communale. Choix du projet «local du matériel» (10 voix pour). Projet d'aménagement de la place de la Fontaine.

En 1986 : inauguration de la Route des Vins. Projet de création d'une cantine scolaire (logement de l'école maternelle). Renvoi du projet d'un local pour le club du 3^e âge, report à 1987 de la première tranche d'assainissement.

En 1987 : installation d'un MÉDECIN. Vote du règlement intérieur de la salle communale. Acquisition d'un terrain pour la création d'une LAGUNE et pose d'une horloge dans le bâtiment mairie-école. Les dégâts provoqués par les orages d'août et de septembre sont estimés à 415 750 F., étude du projet de construction d'un abribus à la gare, **la Boule Sarrazine championne régionale des clubs**.

En 1988 : renvoi du projet d'étude sur l'érosion des sols, statu quo pour le dépôt d'ordures. Achat d'un terrain pour la **création d'un boulo-drome**. Achat de 6 volumes de l'Histoire de la Révolution Française dans l'Ain ; ordures ménagères : 44 tournées par an, règlement de la décharge Combarrier.

En 1989 : projet de construction de la lagune, bicentenaire de la Révolution Française et relance du comité des fêtes, modification du règlement du lotissement, acquisition de terrains pour la ZONE ARTISANALE, annonce de la suppression du dépôt d'ordures (DDASS). La création d'une lagune devient la priorité de 1990, étude du projet de rénovation des WC de l'école primaire et **création d'un préau, fermeture du dépôt d'ordures en Combarrier, projet de lutte contre l'érosion des sols** et d'assainissement rue Girard. Acquisition de jeux de plein air, projet de création d'une garderie périscolaire, affouage fixé à 60 F. par foyer. Assainissement, lagune, érosion des sols, modification du POS, acquisition de l'ancien jeu de boules (actuellement utilisé pour la pétanque), une centenaire à Uchizy. Aménagement de la mairie. Acquisition d'un tracteur-élagueur (100 000 F.), ramassage des ordures ménagères toutes les semaines.

En 1990 : vote du règlement de la salle communale, projet du plan d'exposition aux risques d'inondations, recensement de la population, éclairage du clocher, **dissimulation des lignes aériennes autour de l'église**, plantation de l'arbre du bicentenaire de la révolution). Ramassage des ordures ménagères par Tournus. Inauguration du boulo-drome et acquisition d'un mini tracteur-tondeuse. Projet d'aménagement de la zone artisanale, acquisition de tenues ARI pour le corps des sapeurs-pompiers, **AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DU DONJON**, acquisition d'une sono et de vais-

selle pour la salle communale. Réparation des portails du cimetière et de l'école primaire. Création d'un local pour les archives de la mairie et réfection de l'électricité de l'église.

En 1991 : **réfection du pont d'Uchizy**. Assainissement et eaux pluviales rue Girard, 20^e anniversaire de l'Union Sportive Sarrasine. Vote du règlement intérieur du corps des sapeurs-pompiers, **INFORMATISATION** des services de la mairie, acquisition d'un terrain pour L'ATELIER-GARAGE, révision du plan d'alignement (il date de 1868). Acquisition de parts dans les jardins communaux, une mini-tornade s'abat sur le camping (23 juin), 67 élèves à la rentrée scolaire, dont 57 d'Uchizy. Projet d'éclairage autour de l'église, remise en état et entretien des tombes des soldats morts pour la France, initiation aux langues étrangères à l'école, démolition des bâtiments pour animaux de la rive gauche de la Saône.

En 1992 : projet d'aménagement du Haut de Fas, aménagement de la salle du Donjon (405 510 F.). Les travaux de démolition sont réalisés par CM. Révision du Plan d'Occupation des Sols, création d'un pin's, étude de la création d'un dépliant pour Uchizy, projet d'un **RELAIS-BIBLIOTHÈQUE**. Dissimulation des lignes téléphoniques rue Girard. Acquisition de parcelles à l'Aubépin. Projet de coopération intercommunale, premier baptême civil à Uchizy. règlement du service d'assainissement, création d'un relais-bibliothèque, location du logement de l'instituteur. règlement intérieur de la salle du Donjon, installation du téléphone à l'école. Acquisition d'un immeuble pour l'extension future de la salle communale, prévision du nombre d'élèves à l'école : 77.

En 1993 : création du SIVOM (Syndicat Intercommunal à vocation multiple), projet de réalisation d'un atelier-garage. Construction de pavillons au lotissement de la Martine. Nouveau plan d'alignement, acquisition d'équipements pour la pratique du volley-ball (près de l'atelier-garage). Participation de Harthausen à la réfection de l'église (lithographies), arrosage semi-automatique des massifs. Création de l'atelier-garage (438 265 F.). Projet de regroupement pédagogique avec Farges, SIVOM : ordures ménagères et portage de repas.

En 1994 : étude préalable aux travaux de l'église, prise en charge d'une table de ping-pong (près de l'atelier-garage). **Proposition de donateur de la Chapelle Saint Humi à la commune**. Erosion des sols : extension du périmètre. Plan d'exposition aux risques d'inondation. Révision du budget d'assainissement, opération programmée d'amélioration de l'habitat.

En 1995 : gestion de la décharge, **collecte et transport des encombrants**, consultation

pour l'installation d'un **RÉSEAU DE GAZ NATUREL**.

Réfection de la route de Plottes (VC 3), étude sur les travaux à réaliser à l'église. **Obtention d'une deuxième fleur** au palmarès national des villes et villages fleuris, écoulement des eaux en Monthieux, suppression de la franchise postale des collectivités. **Projet d'un échangeur d'autoroute à Uchizy**, création d'un parking au Haut de Fas.

En 1996 : gestion du restaurant scolaire, prise en charge des chemins de l'association foncière. **Restauration du clocher de l'église**. Mise aux normes du restaurant scolaire, **implantation d'un dispositif de téléphonie mobile**. 90^e anniversaire de la Boule Sarrasine, adhésion au Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères (SMEVOM), acquisition de matériel informatique (nouvelle comptabilité communale M 14), divagation des chiens. Prise en compte de la loi sur l'environnement dans le cadre du POS, **numérotation à 10 chiffres** pour le téléphone. 75 élèves à l'école, installation d'un FAX à la mairie.

En 1997 : projet d'une nouvelle organisation pour les centres de sapeurs-pompiers, projet d'intégration d'Uchizy dans un pays «Mâconnais». Mission archéologique autour de l'église. Travaux au bâtiment de la Poste, après reprise de l'appartement. 71 élèves à l'école. Approbation du dossier de révision du POS, travaux supplémentaires à l'église (drainage, tourelle).

En 1998 : projet d'aménagement d'un parking pour l'école et la salle communale, projet d'extension de l'école, installation du téléphone à la caserne des pompiers. Demande de classement de la Chapelle Saint-Humi à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, projet de rénovation du chauffage central dans les bâtiments communaux. Mise en place de la **COLLECTE SÉLECTIVE** des déchets. Don d'un habitant pour la bibliothèque. Rénovation d'un local scolaire. Création d'une troisième classe primaire plutôt que d'une deuxième classe maternelle, projet d'un plan de la commune.

En 1999 : troisième tranche d'assainissement, **extension de l'école** (inscription au budget), recensement de la population. Approbation de l'avant-projet d'extension de l'école, acquisition d'un tracteur et d'une épareuse. 97 élèves à Uchizy, mise en place du projet Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication à l'école, desserte en **GAZ NATUREL** prévue pour l'an 2000, acquisition d'un **téléphone portable** (sécurité école). Ecoulement des eaux en Monthieux, nuisances sonores à la salle communale, préparation du bulletin municipal de l'an 2000.

Le fleurissement

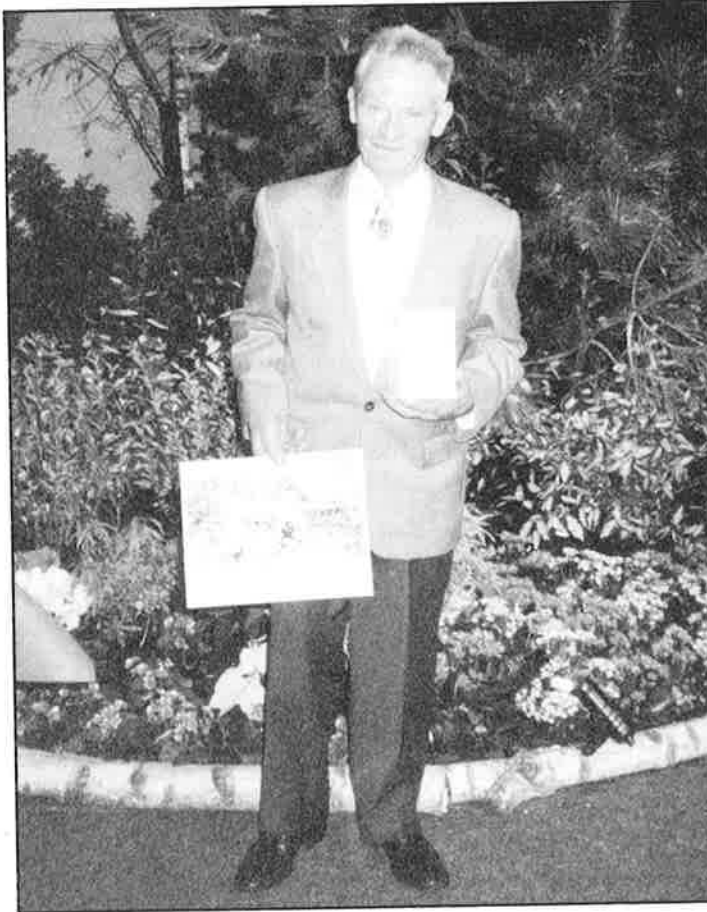
Une belle histoire

Depuis plusieurs années, cette idée était dans l'air. Mais c'est à partir de 1969 qu'Uchizy a voulu s'embellir par le fleurissement pour devenir un village agréable pour ses habitants, et accueillant pour les gens de l'extérieur. Encouragé par le maire, M. Josserand, et sous l'impulsion de Paul Baudras, ce fleurissement prit corps et se développa peu à peu. Les fleurs, les plantes et les arbres venaient de chez M. Pagnon (celui qui tient chaque dimanche son ban de légumes...) et de chez M. Mignard, pépiniériste à Uchizy. Alors, ce fut l'aménagement de massifs (derrière l'école maternelle) et la plantation d'arbres et arbustes (prunus à l'entrée de la commune, saules dans la rue du Moulin, peupliers route de Mercey...). Le comité des fêtes et la commission «environnement» (G. Pernot, P. Baudras, A. Pradier et M. Vernet) proposaient, décidaient, et le travail était effectué par les cantonniers.

A partir de 1979, le fleurissement resta un peu en sommeil, mais cependant entretenu. Cela jusqu'en 1989, où Guy Pernot, maire et ancien président du Comité de Jumelage, demanda l'amélioration du fleurissement de la commune dans le cadre de l'anniversaire du jumelage.

Ce fut bientôt le début du travail de Joanny Baudras (et quel travail !). La municipalité apporta un soutien actif, avec la participation des cantonniers et la fourniture des plantes. Les massifs apparurent un peu partout : sur les places, les carrefours, les rues. Petit à petit, les particuliers entrèrent dans le jeu et Uchizy devint chaque année un beau village de plus en plus fleuri. C'est ainsi que des prix divers, et de plus en plus nombreux, furent donnés par les Comités de Fleurissement Départemental et Régional.

En 1992, on apprenait qu'Uchizy obtenait le premier prix départemental des Villages Fleuris, et le premier prix régional de



Bourgogne au titre de Village de Vignoble. Quelle fierté pour la commune et surtout pour

de printemps.



ceux qui ont œuvré à cette réussite. La liste des prix est de plus en plus longue !

L'année suivante, nous obtenons le premier

prix départemental de la catégorie «village de 501 à 1 000 habitants», et quelques autres prix furent attribués. Mais surtout, cette année-là, la commune obtint sa «première fleur». Une consécration et une fierté pour Uchizy.

En 1994, «Toujours plus, toujours mieux», titraient les journaux de Saône-et-Loire. Là encore, la moisson fut bonne, grâce au courage et à la persévérance de tous les jardiniers d'Uchizy et au dynamisme de Joanny, qui entraînent dans leur sillage des particuliers de plus en plus nombreux.

En 1995, heureuse surprise, une seconde fleur fut attribuée à Uchizy par le Comité National pour le Fleurissement de la France. De plus, à Prissé, d'autres prix départementaux furent remis à la commune. Belles et méritées récompenses... C'est en 1996, dans les salons du Sénat, que furent reçus consécration, prix, médailles...

Et le 4 décembre dernier, lors de la remise des prix de l'année 1999, encore une bonne nouvelle : Uchizy conserve ses deux fleurs et obtient le 3^e prix du fleurissement

de printemps. Notre commune est actuellement «hors concours», mais il faut tenir notre rang, ce qui est de plus en plus difficile.

Nous, les Chizerots, sommes aux premières loges : il faut absolument conserver notre classement.

N'ayons guère de crainte cependant, même s'il faut rester vigilants : le nombre de fleurissements individuels répertoriés augmente régulièrement : 127 en 1994, 165 en 1999. Le jury communal (Yvette Bièvre-Poulalier, Renée Gonnaud, Michèle Jouveaux, Paul Baudras et Arsène Gonnaud) a sélectionné, le 27 juillet, le palmarès communal du

Fleurissement pour toutes les catégories représentées et en ont inscrit 9 au concours départemental.

Palmarès 1999 du fleurissement des particuliers

Les noms figurant en caractères gras correspondent aux fleurissements sélectionnés pour le concours départemental

◆ Jardin fleuri très visible de la rue :

Arsène Gonnaud, André Canard, Guy Canard, Maurice Bouillon, Pierre Bertolini, Christian Blanchard, Roland Jeandin, Martin Cintas, Robert Commerçon, Robert Vinois, Andrée Péchoux et Patrick Michoud.

Mention à Marcel Lécuelle, André Morié, Bernard Coupé, René Mazoyer, Jean Talmard, Franck Pernot, Robert Jean, André Michaud, Marie-Claire Brunet, André Coulon, Pascal Chotard, Christiane Aubœuf, Maryvonne Touchet, Stéphane Huguenin, Raphaël Sallet, Christian Sallin, Denis Gubert, Christophe Jannet, Gabrielle Jannet, Marie-Jeanne Spanu, Françoise Monneret.

◆ Cour commune fleurie :

Colette Danancher, Jeanne Geoffroy, René Corlin, François Terret, et René Pradier, Joseph Ville.

◆ Décor floral sur la voie publique :

Joanny Baudras, André Canard (trois emplacements), Pierre Bonnardin, Alphonse Rochette, Georges Schori, Eugène Di Lorenzo, Geneviève Chevelus, Hervé Gravallon, Michel Chandelier, Suzette

Talmard, Jean Sallet.

Mention à Marie-Louise Clayet, Gabrielle Bury, Guy Delorme, René Penin, Thierry Menzago, Marcel Favier, Jacques Trémeau, Archibald Ganslmayr, Adrienne Sapin, Claude Jacob, François Parnotte, Guy Taquet, Charles Mignard, Gisèle Martin, Jean-Pierre Perras et Jean Lombard.

◆ Balcon, terrasse, façade dans maison individuelle :

Marcel Cornutrait, Gérard Chaudagne, Marcel Chaudiot, Roland Bertolini, Michel Jannet, Etienne Cornutrait, Jean-Marc Piponnier, André Duthion, Guy Pernot, René Mouron, Georges Galland, Luc Peeters, Christian Bourdon, Albert Bélange, Jean-Marie James, Marcelle Moine, Magali Carpentier, Guy Mazoyer, Odette Branchet, Jean David, Joël Berthoud, Robert Brusson, Luc Avondo, Jacky Meleck, Andrée Aubœuf, Louis Jullin, Bernard Marpaud, Roger Marpaud.

Mention à Roger Jouveaux, Maurice Voir, Claire Spanu, Claude Benoît, Emile di Lorenzo, Jean-Marc Tonneau, Jean-Pierre Nicolas, Arlette Guichard, René Le Hénaff, Benoît Ducrot, Annick Morié, Paulette Guyonnet, Christian Derrissard, Marie Ledur,

Michel Doudet, Gabriel Tournier, Léa Morier, Francisco Debarros, Laurent Desmaris et Jacques Bernizet.

◆ Exploitation agricole :

Paul Talmard, Roger Gaudet.

Mention à Jean-Jacques Richy, Jean-Pierre Lafarge, Roger Thévenard et fils.

◆ Hôtel restaurant :

Café du centre, hôtel du nord.

Mention à hôtel du Lion d'Or et aux Amis de la Route.

◆ Commerce :

Boulangerie Jacquier, poterie Houtmann. *Mention à* boulangerie Pacoret, La Poste, SARL Canard.

◆ Camping :

Le national 6, CCAS

◆ Gîte rural :

Laurent Popescu, Annick et Gérard Sallet

◆ Caveau de dégustation :

Gérald et Philibert Talmard.

La vie communale

Les principales décisions du conseil municipal

20 janvier 1999

Création d'une quatrième classe à l'école primaire.

Modification de la convention «Entente Boxers Uchizy».

25 mars 1999

Approbation des comptes administratifs et de gestion 1998 pour les budgets «commune» et «assainissement».

30 mars 1999

Vote du budget primitif 1999 «commune et assainissement».

Extension du réseau d'eau et d'électricité à La Tamisette.

5 mai 1999

Marché négocié pour l'extension de la quatrième classe.

Exposé par le Président de l'association «Coordination Gérontologique des Trois Rivières Grosne-Saône-Seille».

28 juin 1999

Choix des entreprises pour l'extension de l'école.

Régularisation des écritures budgétaires.

Renouvellement du Contrat Emploi Solidarité.

Augmentation du prix des repas pour la cantine.

Décision d'augmenter la participation aux frais de fonctionnement aux Communes voisines dont les enfants fréquentent l'école d'Uchizy.

8 septembre 1999

Cessation Contrat Emploi Consolidé (CEC).

Projet pédagogique NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) pour l'école.

Signature de la convention avec Gaz de France pour la distribution du gaz naturel.

Accord pour la réalisation d'un parchemin historique, touristique et économique de la commune.

Nouvelle convention pour la location de terrain à La Tamisette.

20 octobre 1999

Fin des travaux de la quatrième classe primaire.

Écoulement des eaux «En Gabereau» (à l'étude).

Demande de subvention pour les travaux d'assainissement à La Tamisette.

Acceptation du projet de desserte téléphonique à La Tamisette.

Prévision d'une étude d'impact des nuisances sonores à la salle communale.

La vie scolaire et périscolaire

L'école sur la route du 3^e millénaire



Cette année 1999 a vu prospérer notre école élémentaire. En effet, avec 18 % de hausse pour la population du village, le nombre d'enfants scolarisés ne pouvait être lui aussi qu'en forte hausse. C'est ainsi que le groupe scolaire d'Uchizy comptera près d'une centaine d'élèves, ce qui le place au second rang des écoles publiques du canton.

Un local administratif

Un bureau, local purement administratif, contigu à la nouvelle classe, permettra désormais au directeur ou aux enseignants de recevoir les familles, les membres de l'équipe de la circonscription, de l'Inspection Académique, les psychologues ou maîtres du réseau, le personnel de la santé scolaire...



Une quatrième classe

Ainsi donc, l'ouverture d'une quatrième classe a eu lieu l'année dernière. Point d'orgue à cet important projet, la réalisation de locaux spacieux et adaptés. C'est ainsi que fin octobre 1999, instituteurs et enfants ont pu intégrer, à la grande satisfaction des parents et des enseignants, une nouvelle classe vaste, lumineuse, bien équipée, située dans la cour face aux locaux existants. Ce sont les élèves de CM1 et CM2 de M. Grillet qui ont étreint ces nouveaux locaux.

Une nouvelle équipe pédagogique

Cette année 1999-2000 a permis à de nouveaux enseignants de s'installer à Uchizy. Comme tout changement, cela a permis à de nouvelles idées d'émerger, à des routines de s'estomper, et cela a donné à l'équipe pédagogique une nouvelle dynamique, un nouvel état d'esprit. C'est ainsi que Patrick Capdeville a pris en charge les 5 ans et les CP. Il a déjà su conquérir le cœur des 26 élèves de sa classe, et œuvrer sans compter ni sa patience, ni son temps, ni sa gentillesse.

La classe de CE1-CE2, qui compte 16 élèves, a accueilli Anne-Marie Marquis qui travaille à mi-temps avec Alain Fauconnier, instituteur-brigade en poste à Uchizy depuis de nombreuses années. Lundi et mardi pour l'un, jeudi et vendredi pour l'autre, il a fallu que chaque « instit' » se répartisse qui l'histoire, qui la géographie, qui les sciences, qui la musique... bref, l'occasion pour les enfants de connaître des personnalités différentes. Enfin en maternelle, et suite à son congé maternité, c'est Marie Barbier qui est titulaire pour la classe des petits. Pour cette année seulement à mi-temps, elle est aidée dans sa tâche par une institutrice débutante, Véronique Dury. Marie Barbier devrait poursuivre l'année prochaine à plein-temps. N'oublions pas le personnel ATSEM ou assimilé, Mesdames Grozeller et Stéphan, qui aident les enseignants dans leur travail avec les enfants de maternelle.

Une salle informatique

Début janvier 2000, et suite à l'opération « Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication » menée par le Conseil Général de Saône-et-Loire, l'école d'Uchizy sera dotée d'un outil informatique performant. La direction de l'école, la gestion des élèves, tout le travail administratif sera par ce biais amélioré et rendu plus aisé. D'autre part, et grâce à un moniteur suffisamment puissant installé dans le bureau du directeur, la salle d'informatique sera équipée d'ordinateurs montés en réseau. Les liaisons avec Internet, l'utilisation d'E-mail, permettront aux petits Chizerots d'être en contact avec la planète entière ! Traitement de texte, travail avec les tableurs, création d'un CD-Rom avec le concours des autres écoles du canton et du collège de Tournus, telles sont les activités programmées...

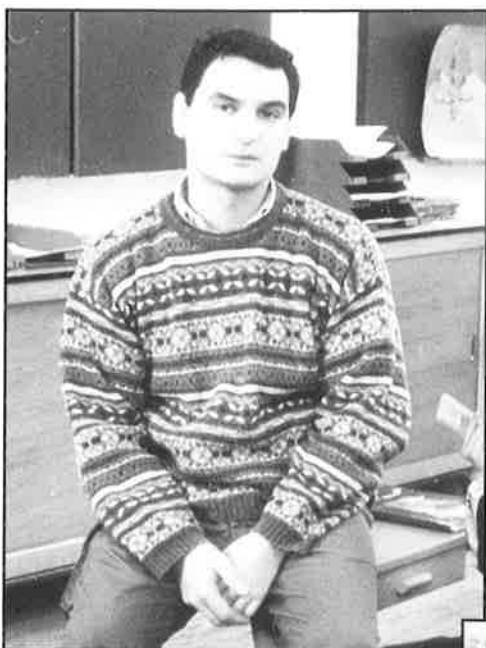
Une salle BCD

L'ancienne salle de musique sera prochainement équipée en BCD pour offrir aux enfants un lieu de travail, de lecture et de documentation où chacun pourra consulter les ouvrages, faire des recherches documentaires, participer à des travaux en groupes...

Une classe maternelle complète

La commune d'Uchizy, à la suite de la création de la quatrième classe, a doté l'école maternelle du matériel nécessaire à l'accueil (dans la limite des places disponibles) des petits de deux ans. L'école devient ainsi l'un des groupes scolaires ruraux les plus complets, et offre aux familles les mêmes services que la plupart des écoles urbaines.

L'école sur la route du 3^e millénaire



Des projets de garderie

La hausse de la population de la commune, l'activité professionnelle des mamans, conduisent à un besoin pressant de garderie périscolaire. La possibilité de création d'un tel service, qui ferait de l'école d'Uchizy un ensemble cohérent d'accueil et de prise en charge des enfants de 7h30 à 18 heures, est à l'étude.

L'enseignement des langues

L'apprentissage systématique des langues se pratique à Uchizy, avec un peu d'avance sur les autres écoles.

Les maîtres, des professeurs de collège ou des intervenants extérieurs prennent en charge les cours hebdomadaires dispensés à Uchizy. Au CE1 et CE2, les élèves sont initiés à l'anglais. Au CM1 on se frotte



Une cantine en pleine expansion

Depuis quelques années, la cantine scolaire fonctionne avec des livraisons quotidiennes de repas en liaison froide. Sécurité, facilité d'utilisation, suivi bactériologique, repas équilibrés, coût relativement modique, ont permis de voir augmenter de façon notable le nombre de demi-pensionnaires. Ainsi, pour l'année scolaire 98-99, quelques 1 800 repas ont été servis. En ce début d'année 1999-2000, on enregistre une hausse des demandes, avec une moyenne quotidienne de 19 convives.



De multiples projets

Les projets fusent de toutes parts pour l'année 1999-2000. Petites sorties pour l'école maternelle, étude de l'habitat et séjour au centre Eden à Cuisery pour les moyens, séjour pluri-sportif basé sur le volcanisme en Auvergne pour les grands, séances de natation... l'année devrait être bien remplie.

L'école d'Uchizy est une école vivante, active, ouverte, une école que la commune a su doter de moyens suffisants, une école qui attire et où les petits Chizerots ont la chance de pouvoir s'épanouir et se former à l'aube du nouveau millénaire.



à l'allemand tandis qu'en CM2, on exprime déjà un choix puisque la langue enseignée dans cette classe sera la première langue pratiquée au collège.

Des échanges avec Harthausen

L'initiation à la langue allemande et l'invitation du comité de jumelage ont conduit M. Grillet et ses 26 élèves à Harthausen, pour une petite semaine d'échanges linguistiques.

Tourisme, rencontres amicales, jeux, découverte des autres, de nouvelles habitudes de vie ont été à l'ordre du jour de ce séjour particulièrement apprécié.

En mai 2000, l'école d'Uchizy recevra la classe d'Harthausen pour un séjour similaire. Une vraie première pour notre commune !



La vie scolaire et périscolaire

Inauguration de la quatrième classe

L'inauguration des nouveaux locaux scolaires d'Uchizy s'est déroulée le lundi 22 novembre à 18 heures. Une animation inhabituelle régnait à l'école ce soir-là. La municipalité avait en effet convié à cette cérémonie officielle empreinte de solennité mais

aussi de simplicité quelques élèves pour tenir le ruban, tradition oblige, les représentants des parents d'élèves élus au Conseil d'école, toute l'équipe enseignante, les divers artisans qui ont conduit le chantier, Madame Jousseau, architecte ayant coordonné et dirigé les travaux, les maires des communes voisines ayant des enfants scolarisés à Uchizy, et un certain nombre de personnalités parmi lesquelles M. Beaumont, président du conseil général, M. Lagarde, secrétaire général de la Préfecture, M. Charriez, inspecteur d'académie, M. Aladame, inspecteur départemental de la circonscription de Tournus.

A 18 heures, le traditionnel ruban était coupé et partagé entre les différents participants. Chacun visitait alors toutes les salles de l'école, du bureau du directeur à la nouvelle salle de classe, en passant par la salle informatique, la BCD, les autres salles de classe fraîchement repeintes, les locaux de la maternelle, la salle audio visuelle et la cantine. Chacun se retrouvait ensuite à la salle communale où débutaient les diverses allocutions. Ce fut déjà le tour de M. Pernot de retracer les efforts accomplis par la municipa-

lité en faveur de l'école ces cinq dernières années, efforts justifiés au vu de la population scolaire en très forte hausse. Il rappelait dans un bref historique les évolutions d'effectifs de l'école. Ainsi apprit-on qu'en 1878, il y avait



170 élèves... pour seulement 3 enseignants. M. Grillet, directeur de l'école, prenait ensuite la parole pour remercier tour à tour son équipe pédagogique, les parents délégués et la municipalité qui, en unissant leurs efforts, avaient réussi cette très belle opération. Il insistait sur le fait que durant ces cinq dernières années passées à Uchizy, tous les dossiers qu'il avait ouverts avec la municipalité avaient trouvé des réponses favorables, à la satisfaction générale des enseignants et des parents. Jean-Marie Charriez, inspecteur d'académie, félicitait la

municipalité d'Uchizy pour cette belle réalisation et pour sa volonté affichée de promouvoir l'école communale. Ainsi, les petits Chizerots bénéficient actuellement de conditions matérielles et humaines très favorables à la réussite de leur scolarité.

M. Beaumont, président du conseil général de Saône-et-Loire, se félicitait de voir une petite commune aussi dynamique, parier sur l'avenir en investissant dans son groupe scolaire. Il rappela la participation du conseil général dans le financement des travaux ainsi que l'investissement en matériel informatique, lui aussi subventionnable dans le cadre de l'opération «Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication».

M. Lagarde, secrétaire général de la Préfecture, rappelait son attachement à Uchizy, commune

dont il fréquentait les chemins il y a une vingtaine d'années. Il rappela les valeurs de l'école de la République et expliqua les divers mécanismes financiers permettant aux collectivités territoriales de réaliser leurs projets avec l'aide des pouvoirs publics.

Enfin, comme il se doit en pareille occasion, la cérémonie s'est clôturée par le traditionnel vin d'honneur, où le Mâcon Blanc, accompagné de quelques amuse-gueule, a été unanimement apprécié par l'assemblée, dans une atmosphère sympathique et décontractée.

La bibliothèque

Les responsables de la bibliothèque d'Uchizy souhaitent vous rappeler qu'elles sont à votre disposition chaque mardi de 16h30 à 18h45.

Le relais-bibliothèque d'Uchizy, créé en 1993, fonctionne ainsi que d'autres relais du canton, en partenariat avec la bibliothèque de Tournus. Ceci signifie qu'outre les volumes qui nous appartiennent en propre (un millier pour les adultes et 500 environ pour les enfants), nous mettons à votre disposition 200 à 250 volumes adultes, romans ou documentaires, 200 à 250 volumes enfants, provenant de Tournus, que nous renouvelons deux à trois fois par an.

Le fonds que nous possédons est alimenté par les crédits alloués par la commune, ainsi que par des dons de particuliers ou de la bibliothèque de Tournus. En 1999, nous nous sommes attachées à créer un fonds local composé pour partie de volumes récents, pour partie de livres anciens. Rappelons que l'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour les habitants d'Uchizy, et que nous sommes en mesure de vous procurer le titre que vous cherchez et que nous n'avons pas. Nous le demandons dans un premier temps à Tournus, et dans un second temps à la bibliothèque départementale si Tournus ne le possède pas.

Nous serions heureuses de vous accueillir chaque mardi dans notre local du Donjon, pour tout autre renseignement que vous souhaiteriez.

Raymond Juillard, né à Bussières près de Mâcon, a été déporté dans les camps nazis d'Allemagne à 17 ans. Cinquante ans après, il a décidé de raconter cet épouvantable épisode de sa vie, ainsi que ses «*retrouvailles avec les vivants*» dans deux livres : **La Caisse de grenades** et **Comment taire l'angoisse**. Ces deux émouvants témoignages sont disponibles à la bibliothèque d'Uchizy.

A propos du SYndicat Départemental d'ELectrification

Lorsqu'il apparaît un problème de distribution d'énergie électrique, le réflexe premier est de s'adresser à EDF. Pourtant, les collectivités locales, regroupées en syndicats, réalisent chaque année des programmes importants d'investissement au titre de l'électrification en milieu rural.

Le SYDEL fut constitué par arrêté préfectoral en date du 10 juillet 1947. En Saône-et-Loire, il regroupe, pour l'électrification rurale, 11 syndicats intercommunaux dont celui du Mâconnais-Beaujolais (55 communes dont Uchizy).

Quel est le domaine de l'électrification rurale ?

◆ Le renforcement des lignes électriques devenues insuffisantes par suite de l'augmentation des consommations (programmes établis lors de «conférences» bisannuelles dans les communes, en présence d'EDF).

◆ Les extensions du réseau électrique pour l'alimentation des nouvelles constructions

(s'adresser en mairie, le permis de construire est obligatoire).

◆ L'alimentation en énergie électrique des lotissements communaux et des zones d'activités.

◆ L'amélioration de l'éclairage public.

A partir du recensement des besoins et des crédits dont il dispose, le Syndicat Intercommunal (pour Uchizy : Mâconnais-Beaujolais) établit des programmes annuels et confie la maîtrise d'ouvrage et, depuis 1992, la maîtrise d'œuvre, au SYDEL.

Syndicat Intercommunal d'Electrification du Mâconnais Beaujolais

Raymond Juillard, délégué de Bussièrès, Président

Philippe Viardot, maire de Senozan, Guy Berthaud, maire de Lugny et Roger Vincent, délégué de Vinzelles, vice-présidents.

Guy Pernot, maire d'Uchizy, secrétaire.
Membres : Roger Commerçon, maire de

Chevagny-les-Chevrières, Roger Lauprêtre, délégué d'Igé, Albert Prost, maire de Saint-Martin-Belle-Roche, Jean-Pierre Faure, délégué de Crêches-sur-Saône, Bernard Robelin, maire de Saint-Gengoux-de-Scissé, Françoise Lamborot, déléguée de Mancey et Marie-Christine Benoît, déléguée de Prissé.

Coût annuel de la consommation électrique à Uchizy, en 1999

Eclairage public : 35 989 F.

Terrain de boules : 4 666 F.

Stade : 7 241 F.

Local des pompiers : 2 951 F.

Mairie-école : 4 854 F.

Ecole maternelle : 1 988 F.

Salle communale : 19 815 F.

Voici, pour information, les travaux réalisés ou programmés à Uchizy par le Syndicat au cours des dix dernières années et leur coût, pris en charge par le Conseil Général et le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE).

| Années | Extension | Renforcement | Total |
|---|----------------|--------------------------------|------------------|
| 1989 | 40 000 | 119 240 | 159 240 |
| 1990 | 27 000 | 60 000 | 87 000 |
| 1991 | 130 000 | 76 245 | 206 245 |
| 1992 | - | - | - |
| 1993 | - | 551 779 | 551 779 |
| 1994 | - | 50 000 | 50 000 |
| 1995 | - | - | - |
| 1996 | - | 64 000 | 64 000 |
| 1997 | 20 000 | 708 000 | 728 000 |
| 1998 | - | - | - |
| 1999 | 244 000 | - | 244 000 |
| Totaux | 461 000 | 1 629 264 | 2 090 264 |
| Programmés (réalisés dans les prochains mois) | | 270 540 (rue Girard) | 270 540 |
| | | 280 000 (rue Maréchal) | 280 000 |
| Reste à réaliser (moyen terme, estimation) | | 495 778 (place de la Fontaine) | 495 778 |
| | | 150 000 (La Martine) | 150 000 |
| | | 115 000 (La Gare) | 115 000 |
| Totaux | 461 000 | 2 940 582 | 3 401 582 |

2 640 804 F. de travaux réalisés avant la fin de l'an 2000, 3 401 582 F. à l'horizon 2002 ou 2003, sans participation de la commune : ces chiffres impressionnants se passent de commentaires. Les travaux d'amélioration de l'éclairage public ne sont d'ailleurs pas compris dans ces montants, étant l'objet d'un financement particulier (5 % des travaux de renforcement).

Le recensement

Il vous avait été annoncé dans le précédent bulletin municipal, en janvier 1999. Il a eu lieu entre le 8 mars et le 4 avril dernier. C'est bien sûr du recensement de la population dont il est ici question.

Il s'agissait là d'une opération assez complexe requérant précision des renseignements et confidentialité. Merci aux deux agents recenseurs de la commune, Madame Denizot et Monsieur Popescu, qui ont parfaitement accompli la tâche qui leur était confiée en respectant à la lettre les consignes.

Merci aussi à vous tous qui leur avez, sauf à de très rares exceptions, réservé le meilleur accueil.

Place aux premiers résultats.

A partir de juillet 1999 : dénombrement provisoire de la population et des logements. Suivront, en janvier 2000 la publication au Journal Officiel, en mars 2000, l'évolution de la population depuis 1962 et, aux second et troisième trimestre 2000, les premiers résultats statistiques.

C'est le 21 octobre dernier qu'est parvenue en mairie la lettre confirmant la très bonne nouvelle :

746 habitants à Uchizy, dont 729 habitants au titre de la population municipale proprement dite, 17 personnes au titre de la population «comptée à part» (maisons de retraite, étudiants, SDF), pour un total de 306 résidences principales, 51 résidences secondaires ou logements occasionnels et 20 logements vacants.

Le rappel des recensements précédents nous permet de mieux apprécier ce résultat. 1866, 1 557 habitants ; 1883, 1 431 habitants ; 1901, 1 023 habitants ; 1921, 928 habitants ; 1936, 782 habitants ; 1946, 785 habitants ; 1954, 668 habitants ; 1962, 651 habitants ; 1968, 651 habitants ; 1975, 613 habitants ; 1982, 645 habitants ; 1990, 629 habitants ; 1999, 746 habitants.

1 557 habitants en 1866 (où logeaient-ils ?) et depuis, une baisse quasi régulière, à part la légère exception de 1982. La situation deve-

nait préoccupante pour l'avenir même de la commune puisque, avec une évolution négative, services et commerces risquaient à terme de disparaître.

Heureusement, avec le résultat de 1999, la tendance s'est inversée et il faut espérer qu'elle sera durable. Bien sûr, il n'est pas question de retrouver la population du siècle dernier, ni de transformer notre village en commune-dortoir.

Pour l'heure, bornons-nous à observer les aspects positifs de cette augmentation (+ 18,6 %) constatée en dix ans seulement : augmentation de la dotation de l'Etat dans les deux ou trois prochaines années (l'attribution de la dotation globale de fonctionnement est fonction, entre autres, de la population), le classement de la commune dans une catégorie plus conforme à son importance (les ratios de gestion pourront ainsi mieux être utilisés), sans oublier les besoins nouveaux qui ne manqueront pas d'apparaître et qui devront être traités sans retard.

Le gaz naturel à Uchizy

Il était annoncé, il arrivera dans le courant de l'année 2000. Le gaz naturel va certainement changer nos habitudes de vie quotidienne, mais, au vu du nombre de demandes déjà reçues par les agents commerciaux de GDF, il semble bien que beaucoup d'entre nous y étions déjà préparés et que ce mode d'énergie, nouveau à Uchizy, correspond à un besoin bien réel.

D'après les premiers plans présentés, la quasi totalité de la commune pourra être desservie. Pour le quartier de la gare et le Port, une demande commune serait en préparation et, bien sûr, la municipalité ne manquera pas d'intervenir auprès de GDF pour qu'elle aboutisse. Il faut savoir que, hors l'équipement des bâtiments communaux, la collectivité n'est pas directement concernée, GDF, établissement public et commercial, étant maître d'ouvrage de l'opération. C'est dans ce cadre que les véhicules bleus commencent à fréquenter les rues d'Uchizy, afin de répondre aux rendez-vous que vous avez demandés.

Les travaux sur les voies publiques débuteront en janvier ou en février, et devraient se terminer en septembre ou octobre 2000. Il est probable qu'ils provoqueront des dégradations aux rues et des désagréments aux riverains (le moins possible, ont assuré les responsables). De même, la remise en état de la voirie ne

pourra certainement pas s'envisager avant le printemps 2001, un délai étant nécessaire à la stabilisation des terrains. C'est dire que, tous ensemble, nous allons connaître une période un peu difficile qu'il nous faudra gérer au mieux. La municipalité, qui a déjà demandé que d'autres travaux prévus (électricité par exemple), soient réalisés en parfaite coordination, sera bien sûr à votre entière disposition pour vous aider dans vos démarches et, éventuellement, dans les difficultés qui pourraient se présenter. Pour tous renseignements concernant une installation individuelle, vous devez vous adresser à votre chauffagiste habituel, et pour Gaz de France, à M. Laurent Bonnin (03 85 32 69 24).

Quelques informations concernant le gaz naturel (sources GDF)

Par sa composition et ses caractéristiques, le gaz naturel est différent de l'ancien gaz manufacturé (distillation de la houille). Directement issu du sous-sol, il est donc une énergie fossile à partir de gisements naturels, d'où son nom. Son exploitation industrielle est récente, et un bel avenir lui est promis. En effet, bien avant notre ère, les Chinois savaient déjà utiliser directement des émanations de gaz souterrains pour la cuisson des aliments et l'éclairage.

Essentiellement composé de méthane, le gaz naturel n'est pas toxique, contrairement au gaz manufacturé. Il ne contient pas de monoxyde de carbone. Sa combustion réalisée dans des conditions normales est, elle aussi, inoffensive : elle produit surtout du dioxyde de carbone et de la vapeur d'eau, comme la respiration humaine. Pour brûler convenablement, 1 m³ de gaz naturel a besoin de 10 m³ d'air, d'où l'importance de l'aération des locaux. Si cette condition n'est pas respectée, un gaz incolore et toxique est produit : le monoxyde de carbone.

Aujourd'hui en France, plus de 90 % du gaz naturel est importé. Toutefois, notre pays est celui d'Europe dont les sources d'approvisionnement sont les plus diversifiées. Il est stocké dans notre sous-sol, sous forme gazeuse, dans des nappes aquifères ou des cavités salines.

Le gaz naturel arrive discrètement. Disponible, il évite manutention et stockage. La puissance de sa flamme et sa souplesse permettent de cuisiner et assurent l'eau chaude à la température désirée. Quant au chauffage, la sécurité des appareils garantis par le marquage CE et une information claire conçue par Gaz de France en liaison avec les fabricants et les associations de consommateurs permettent de bien utiliser les appareils.

Le tri sélectif, un an déjà...

C'est le 15 février 1999 que le tri sélectif a débuté officiellement dans les communes du SIVOM.

Malgré quelques imperfections, Uchizy s'est placée dès le départ parmi les communes où les conseils pour bien trier ont été les mieux respectés.

Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Avec ce bulletin municipal, vous trouverez un calendrier édité par le SIVOM Bresse-Tournaigeois.

Nous vous conseillons de le conserver à portée de main. Vous y trouverez un premier bilan de la collecte sélective et surtout, un planning pour l'année 2000 : celui de la mise à disposition des bennes à encombrants à Uchizy, ainsi que les dates de substitution du ramassage des ordures ménagères lorsque le lundi est férié.

RAPPELS IMPORTANTS

Les emballages doivent être bien vidés. Un volume considérable peut être gagné dans les conteneurs en écrasant les cartons, les boîtes de conserve, les bouteilles en plastique et autres briques alimentaires. Ne pas déposer de sacs en plastique avec les emballages.

Piles usagées

Une benne de récupération sera installée prochainement près des conteneurs, route de Mercey.



En attendant, déposer les piles à la déchetterie de Tournus.

Bennes à encombrants

Voir les dates de mise à disposition dans le calendrier du SIVOM. Ne déposer dans cette benne que les encombrants (vieux meubles, appareils ménagers, ferrailles...).

En aucun cas n'y déposer les gravats, déchets verts ou ordures ménagères.

Les personnes qui seraient dans l'impossibilité d'emporter elles-mêmes leurs encombrants peuvent demander de l'aide à la mairie.

Aucun encombrant ne doit être déposé à côté des conteneurs de tri, en l'absence de la benne appropriée.

Décharge de Combarrier

Il nous faut une nouvelle fois rappeler que seuls les gravats et les déchets verts peuvent être déposés dans cette décharge par les habitants d'Uchizy, avec l'autorisation de la mairie.

Nous ne devrions pas sans cesse être obligés de revenir sur le sujet, mais quelques irresponsables continuent d'y déposer leurs déchets (ordures ménagères, encombrants), comme si aucune mesure de ramassage n'exis-

taît.

La loi prévoit que toutes les décharges seront fermées définitivement en 2002. Il serait dommage pour tous que celle d'Uchizy ferme prématurément à cause de quelques-uns. Le SIVOM étudie actuellement des solutions pour le traitement des déchets verts (compost).

L'eau potable

Les collectivités locales sont tenues chaque année de publier les résultats du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine. La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de Saône-et-Loire (service santé-environnement) a récemment adressé en mairie les données relatives à l'année 1999, qui font apparaître un taux de conformité aux normes tout à fait satisfaisant (100 % dans la plupart des cas). Ces résultats sont disponibles en mairie sur simple demande, conformément à la réglementation.

| | Résultats | % de conformité |
|--|------------|-----------------|
| Paramètres microbiologiques | | |
| Bact. aér. revivifiables à 22°-72 h | 20 n/ml | 100 |
| Bact. aér. revivifiables à 37°-24h | <1 n/ml | 100 |
| Coliformes totaux/100ml-MS | 0 n/100 ml | 100 |
| Coliformes thermotolérants/100ml-MS | 0 n/100 ml | 100 |
| Paramètres organoleptiques | | |
| Aspect | 0 qualit. | 100 |
| Turbidité néphélométrique | 0,5 NTU | 95 |
| Minéralisation | | |
| Conductivité à 20° C | 594 µS/cm | 100 |
| Paramètres azotes et phosphores | | |
| Nitrates (en NO3) | 32,00 mg/l | 100 |
| Paramètres complémentaires | | |
| Triazines | 0,18 µg/l | 100 |



Tirage des rois, le 5 janvier.



Commémoration au Monument aux Morts



Tornade au boulodrome, le 6 août



Concours de belote du club Rencontre et Sympathie, le 4 novembre

1999 en images



Remise des prix du Fleurissement Régional à Prissé, le 11 mai.



Fête de l'école, remise des prix aux élèves qui entrent en sixième, le 19 juin.



Inauguration de la quatrième classe de l'école primaire, le 22 novembre



Challenge Dumazot, le 19 juillet



Assemblée générale de La Sarrasine, le 4 décembre



Téléthon des pompiers, le 4 décembre

Le club des aînés : Rencontre et Sympathie

Petite rétrospective...

Qu'en est-il du Club des Aînés d'Uchizy et quelle est son histoire ?

Créé le 9 novembre 1977 à la demande de la Mutualité Sociale Agricole, qui sollicitait toutes les communes pour favoriser les relations entre les personnes dites âgées, Monsieur Jossierand, maire à l'époque, avait invité tous les Chizerots de 70 ans et plus à se regrouper. C'est ainsi que 62 personnes sur 98 convoquées ont répondu pour fonder une association appelée «Club du Troisième Age».



Quant aux séances de gymnastique volontaire lancées en 1991, elles regroupent cette année 14 personnes qui se retrouvent tous les mardis matins pour se détendre physiquement et moralement. La marche hebdomadaire lancée également en 1990 est toujours suivie le mercredi après-midi, par un petit groupe de fidèles.

En ce début de troisième millénaire, que sera l'avenir du club ?

Madame Davoust en a été la première présidente, assistée par Madame Michaud, secrétaire, et M. Guy Pernot, trésorier. Puis, se sont succédés Francine Courdioux, en 1979, André Mörler en 1982, Marthe Coulon en 1983, Germaine Bourgeois qui, en 1985, a donné au club son nom actuel : «Rencontre et Sympathie». En janvier 1988, c'est Paul

Baudras qui a pris la succession et qui pendant huit ans a su dynamiser le club. Depuis janvier 1996, Madeleine Geoffroy, aidée par toute l'équipe du conseil d'administration, assure la pérennité avec plus de 80 adhérents.

Logé tout d'abord dans le pavillon jouxtant l'école maternelle, le club a cédé la place à la cantine scolaire, et a été transféré dans la salle polyvalente du Donjon. Depuis 1999, une petite salle permet d'entreposer le matériel utilisé pour les réunions et d'accueillir l'atelier dames, fondé en 1990, et toujours très apprécié : actuellement, une douzaine de personnes se réunissent tous les vendredis après-midi, pour le plaisir de créer et de réaliser des objets de toutes sortes.

Eh bien, le premier souci réside dans la continuité des animations dans la joie, la convivialité, l'amitié, l'utilité.

Chacun doit trouver sa place, quels que soient son âge, ses goûts, ses capacités. Nous avons un rôle important à jouer vis-à-vis des plus anciens, mais aussi des plus jeunes, avec la transmission de notre vécu, la sauvegarde de notre patrimoine, la responsabilité, la tolérance, la solidarité..., en un mot, un art de vivre que tous les aînés s'efforcent d'appliquer et recherchent en ces temps difficiles.

Nous avons notre part pour contribuer à construire un avenir libre, prospère, chaleureux, apportant aide et réconfort à toutes générations confondues, en animant modestement notre village pour une bonne qualité de vie.



Le club de foot...



Quelques mordus du ballon rond, comme l'on dit communément, décident en 1971 de créer un club de foot sous la direction de Marcel Juen. Une équipe de cadets, deux équipes seniors A et B, vont alors démarrer sur un terrain situé au Quart Malet, en 1973-1974. Un deuxième terrain appelé Pré Martin aurait dû être, croyait-on, plus approprié, mais malheureusement, il était inondable. Il fut donc décidé en 1974, avec l'accord de la commune, la création d'un véritable terrain qui est toujours utilisé aujourd'hui. Le premier match d'inauguration eut lieu en 1975.

D'autres présidents tels que Jean-Claude Bertolini, Gérard Faivre, Jean-François Chabrier, Daniel Gudéfin, Guy Mazoyer, Thierry Grazia... ont succédé à Marcel Juen, et précédé l'actuel président, Marc Navoiseau. Les deux équipes de seniors de 1974 n'en feront plus qu'une au fil d'années quelques peu chaotiques.

En 1999-2000, une forte majorité de jeunes venue renforcer l'effectif a permis au club de retrouver un nouveau souffle, et l'on recommence à parler d'Uchizy.

Cette année, un effort particulier a été fourni afin de trouver des sponsors et équiper les joueurs, car motivation et fierté permettent une meilleure stimulation.

A citer : restaurant «La marmite bressane», électricité générale Jean-Pierre Borjon, la cave de Lugny, l'Art du Cadre, Corresport et TDA Tournus, que nous tenons à remercier tout particulièrement. Il faut

dire qu'au sein d'un club, l'ambiance et l'esprit sportif sont indispensables au bon fonctionnement, ce qui est le cas à Uchizy. Souhaitons à cette équipe qu'elle sache garder cet esprit et sur-

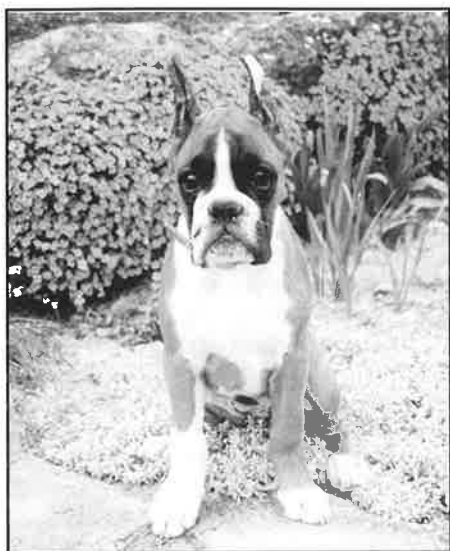
tout qu'elle joue pour le plaisir, sans oublier les personnes bénévoles et dévouées qui n'hésitent pas à sacrifier un peu de leur temps et sur lesquelles l'équipe peut compter.

Le calendrier des matches

16 janvier, USS-Cuisery B
23 janvier : Clessé B-USS
30 janvier : Cuiseaux-Cheugagnet C-USS
06 février : Gigny-USS
13 février : Saint-Gengoux B-USS
05 mars : USS-Varennes Saint-Sauveur C
19 mars : USS-Viré B
26 mars : Condal-USS
09 avril : USS-Abergement Cuisery
16 avril : Salornay B-Cuisery
30 avril : USS-Cuiseaux Compagnal C
14 mai : Cuisery B-USS
21 mai : USS-Clessé B.



L'Entente Boxer



Le club, créé en 1990 à l'initiative de deux Chizerots d'adoption, compte aujourd'hui une vingtaine de membres actifs.

L'association fut mise en œuvre pour le travail, l'éducation, l'obéissance, le pistage, la défense du maître. Elle apporte aussi ses conseils en matière de reproduction de la race. Grâce à l'aide apportée par des particuliers de la commune et des membres de l'EBU (14 heures de tracteur), grâce aussi à l'apport de 28 semi-remorques de terre, grâce à la plantation d'arbres, la friche a changé d'aspect et s'est améliorée, pour devenir un bon terrain dans les normes pour notre sport favori. Ce terrain, considéré comme privé et non comme place utilisée très souvent comme lieu de pique-nique ou de brochettes-partie. Nous organisons des opérations dites «poubelles» pour nettoyer et ramasser bouteilles et pro-

duits divers abandonnés là par nos visiteurs. Remplacement de vitres cassées très récemment et volontairement dans notre humble refuge, disparition de cinq palettes d'agglomération gracieusement offertes par un bienfaiteur, groupe électrogène, tôles, piquets...

Dans quel but ? Ces matériaux étaient destinés à préparer une exposition nationale de plus de 300 boxers, que nous sommes allés faire ailleurs.

Nous pensions que cette exposition aurait pu apporter quelque chose à notre commune. Mais ces actes de non savoir-vivre ne nous empêcheront pas de persévérer dans notre travail. Néanmoins, si vous désirez venir nous voir en Haut de Fas, nous vous accueillerons avec plaisir le dimanche matin. Nous vous expliquerons le fonctionnement du club et vous offrirons une bonne tasse de café.

La Boule Sarrasine

Les années se suivent et l'activité est toujours soutenue à la Boule Sarrasine.

Pour l'année 1999, cinq concours officiels ont été organisés et la société a été choisie pour organiser les éliminatoires de quatrième division du secteur 2, qui regroupe les sociétés de Bresse, du Chalonais et du Tournugeois.

Comme d'habitude, joueurs et dirigeants ont quitté Uchizy satisfaits de l'organisation locale.

En ce qui concerne les concours entre sociétaires et amis :

- le challenge Dumazot réunissant 26 joueurs a été remporté par Pierre Bertolini, gagnant Léon Stéphan.

- le challenge Georges Jeton en doublettes organisé le 28 août fut remporté par la doublette Taboulot.

Le 26 novembre, la société a été chargée d'organiser la réunion annuelle des sociétés du secteur 2 et le 5 décembre, l'assemblée générale de l'association a été suivie d'un repas de clôture de l'année, réunissant joueurs et conjoints.

Pour la saison 2000, voici les dates des compétitions :

- mardi 25 avril, quadrettes vétérans.
- dimanche 28 mai, 32 doublettes moyenne 3, coupe H. Josserand.

- lundi 12 juin, 32 doublettes quatrième division coupe André Favier.

- lundi 7 août, 32 doublettes troisième et quatrième division, coupe Robert Bourgeois.

- vendredi 14 août, nocturne 32 doublettes moyenne 3.

- dimanche 16 juillet, concours entre sociétaires, challenge Dumazot.

- fin août, challenge Georges Jeton.

En plus, le Comité Départemental de Boules nous a chargés d'organiser la finale du trophée de Saône-et-Loire. Ce sont 64 doublettes qui seront qualifiées tout au long de la saison bouliste qui viendront à Uchizy le 3 septembre pour essayer de remporter ce trophée. Belle forme de confiance du Comité Départemental !

PETIT HISTORIQUE

La Boule Sarrasine est une vieille dame. En effet, la société fut fondée en 1902. Les premiers statuts furent rédigés en 1906, 48 membres étaient inscrits à cette date. Le premier Président fut Emile Pradier. Les jeux se trouvaient sur la propriété actuelle de la Marbrerie Geoffroy. Nos anciens avaient en plus une tonelle avec en son centre une table en pierre qui servait de bar.

Deuxième étape en 1932 : refonte des statuts et réalisation de cinq jeux plus un local boules.

Ces jeux se trouvaient à l'emplacement du terrain de pétanque, rue du Moulin. Nos prédécesseurs avaient pour nom : Bourgeois, Bonin, Gaillard, Martin, Lavocat, M. Bertolini. Ces joueurs en débattaient entre eux, ce n'est que dans les années d'après guerre que les



Chizerots commencèrent à se déplacer. Ils avaient pour nom : R. Bourgeois, H. Pannetier, L. Voir, G. Lafontaine. De jeunes joueurs commencèrent à prendre goût au jeu de boules : R. Bertolini, A. Piponnier, A. Voir...

En 1948, les premiers concours furent organisés à Uchizy, comme celui du lundi de la Fête



d'Août, concours qui existe encore aujourd'hui. Pour cela, les boulistes devaient tracer des jeux dans plusieurs lieux de la commune et à Chardonnay. Cette lacune devait durer quarante ans. En septembre 1987, après une réunion générale, les membres de la société décidèrent de réaliser un boulodrome. Il fut implanté en Bénin. Après avoir présenté un dossier au conseil général, une subvention de 98 000 F. fut accordée, somme qui servit à acheter les matériaux. Les travaux furent exécutés par les boulistes.

En 1990, le boulodrome fut inauguré par le Président du Conseil Général et diverses personnalités.

LES RÉSULTATS

Les résultats les plus marquants commencent dans les années 60, avec de nombreux concours gagnés par des membres de la société.

Les concours officiels : en 1977, Pierre Bertolini remporte le championnat de Saône-et-Loire en tête à tête toutes catégories. En 1986, Bernard Favier fut champion de Saône-et-Loire en 3^e division. En 1987, l'équipe de la Boule Sarrasine remporte le titre de championne de Saône-et-Loire des sociétés et dans la lancée, le titre de championne de Bourgogne à Joigny, dans l'Yonne. En 1988, l'équipe d'Uchizy récidive et remporte pour la seconde fois les titres de championne de Saône-et-Loire et de Bourgogne. En 1988, Thierry Bièvre-Poulalier remporte le championnat de Saône-et-Loire de tir. Ce joueur, avec J-M.

Piponnier, a gagné de nombreux concours. En 1990, ils partent jouer à Mâcon où ils côtoient l'élite nationale du sport boules. En 1994, une quadrette d'Uchizy composée de Roland Bertolini, Pierre Bertolini, Henri Bertolini et Jean Mignard, se qualifie pour disputer le championnat de France à Perpignan, où elle perd en 32^e de finale. En 1998, J-M. Piponnier, qui est revenu à la société, gagne le championnat de Saône-et-Loire de 3^e division. En 1999, François Volage perd en finale du championnat de Saône-et-Loire individuel féminin.

La société est affiliée à la Fédération Française de Boule et au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

En 1992, refonte des statuts pour la troisième fois.

Depuis l'inauguration du boulodrome, la Boule Sarrasine a organisé de nombreuses compétitions officielles : en 1990, le championnat de Saône-et-Loire en quadrettes, trois quarts de finale des Sociétés,

deux éliminatoires de secteur, le championnat départemental Vétérans et le championnat de Bourgogne Vétérans, l'assemblée générale départementale bouliste en 1996 et deux réunions annuelles du secteur 2.

Le 21 juillet 1996, un repas réunit les membres de la société et leurs conjoints pour fêter les 90 ans de la société, avec comme invités les présidents du Comité de Saône-et-Loire et du secteur 2.

La société compte 39 membres dont 4 féminines. Depuis 1932, les présidents ont été : MM. E. Bourgeois, R. Bourgeois, R. Mariller, L. Bury, A. Favier, P. Bertolini, M. Laugère, B. Favier, R. Bertolini et G. Faivre.

Petite histoire du Jumelage

En 1975, à l'occasion d'un voyage à Tournus, des habitants de Gemersheim, quelques allemands logèrent à Uchizy. De là naquit l'idée d'un jumelage entre notre commune et une commune du Palatinat.

Après quelques rencontres, en décembre 1977, le conseil municipal, M. Josserand en tête, prit la décision du jumelage entre Uchizy et Harthausen.

Le 14 avril 1978, le comité de jumelage fut créé.

Le 14 mai 1978, la charte du jumelage fut signée par M. Josserand, maire d'Uchizy et M. Unterländer, maire d'Harthausen, en présence de MM. Pernot et Rimmel, présidents des comités de jumelage et d'une foule nombreuse, parmi laquelle une délégation de 60 allemands.

Le 11 septembre 1978, c'est au tour des Chizerots de se rendre à Harthausen. Pour M. Rimmel, ce jumelage doit consolider le chemin de l'Europe unie et être l'occasion d'échanges amicaux dans tous les domaines, pour l'ensemble des populations.

En août 1980, une place d'Uchizy est créée à Harthausen.

En septembre 1980, notre ville jumelle fête ses 750 ans.

En mai 1983, à l'occasion du cinquantième anniversaire du jumelage, on inaugurerait la statue

«Les Amis du Jumelage» à Uchizy (œuvre de J-C. Pradier).

En mai 1985, plantation d'un chêne sur la place d'Uchizy, à Harthausen.

En novembre 1986, bel exemple de solidarité, Harthausen se mobilise pour venir en aide à une famille d'Uchizy dont les bâtiments d'exploitation ont été détruits par un incendie.

En mai 1988, nous fêtons le dixième anniversaire du jumelage à Harthausen.

En août 1988, inauguration du musée du tabac à Harthausen.

Le 15 juin 1991, le comité départemental des

comités de jumelage de Saône-et-Loire tient son assemblée générale à Uchizy.

En mai 1993, on fête le quinzième anniversaire, à Uchizy.

En juillet 1993, M. Ofer, peintre d'Harthausen, nous offre des lithographies représentant

En mai 1998, célébration du vingtième anniversaire à Harthausen.

En novembre 1998, «Forum Jeunes» à Saint-Martin en Palatinat, participation de Mlle Catherine Perrusset.

En juin 1999, échange scolaire. M. Grillet

emmène sa classe à Harthausen.

En novembre 1999, rencontre à Uchizy des deux bureaux des comités de jumelage, pour une journée de travail, afin de définir les activités de l'année 2000. Cette rencontre se termina par un sympathique repas.

En dehors de ces dates-clés, de très nombreuses rencontres eurent lieu, tant sportives (avec le foot, les cyclistes, les rallyes-auto-moto et pédestre, la pétanque...) que culturelles (concerts, exposition comme «La vie d'Uchizy à travers l'histoire» en 1985, ou «L'école de 1790 à nos jours» en 1987, expos de peinture et sculptures en 1993).

De nombreux échanges amicaux entre jeunes et moins jeunes émaillèrent toutes les années.

Nous espérons d'autres rencontres très nombreuses

dans les années à venir, car l'amitié franco-allemande a besoin d'être entretenue. elle est très importante pour l'unification européenne.

Dans l'immédiat, voici nos projets pour 2000 : 26 février, notre traditionnelle choucroute. 2 au 5 mai, échange scolaire : Uchizy reçoit les élèves de Harthausen.

6 et 7 mai, concours de pétanque à Harthausen.

15 au 18 septembre, vingtième anniversaire de la Fête du Tabac. Uchizy tiendra un stand avec ses produits locaux.



Le 14 mai 1978, signature de la charte par M. Josserand, maire d'Uchizy et M. Unterländer, maire d'Harthausen, en présence de MM. Pernot et Rimmel, présidents des comités de jumelage

l'église d'Uchizy, afin que nous puissions les vendre au profit de la réfection du clocher. Des lithographies sont également vendues à Harthausen.

En avril 1994, Harthausen fête le quinzième anniversaire avec des Chizerots.

En juin 1994, premier échange scolaire à l'initiative de MM. Michaud et Morsch, instituteurs. Les élèves allemands découvrent Uchizy.

En avril 1998, pour le vingtième anniversaire, un pot est offert à tous les participants aux rencontres organisées depuis 1978.

L'association Saint-Pierre

On dit que la foudre tomba un jour sur notre clocher... Toujours est-il qu'ayant découvert qu'une arête de la toiture s'affaissait, le maire y envoya un artisan qui, devant l'ampleur des travaux à effectuer et le classement du bâtiment, en rendit compte au Ministère des Affaires Culturelles, qui désigna Frédéric Didier, architecte en chef des Monuments Historiques, pour faire un état des lieux et diriger le chantier des travaux.

En avril 1994, l'association Saint-Pierre est créée pour veiller à la sauvegarde de l'église du même nom, et sensibiliser les Chizerots à ce projet.

Elle reçoit en cadeau de naissance des lithographies offertes par Théo Ofer, peintre à Harthausen : ce sera le premier don fait à l'association pour lui permettre de participer au financement de travaux futurs. Puis le comité de l'association se met au travail, aidé par beaucoup de bénévoles qui apportent leur temps et leur enthousiasme, et encouragé par la coopération avec plusieurs associations locales.

L'association Saint-Pierre est présidée à l'origine par Hélène Déchelette, à qui Jacques Trémeau a récemment succédé.

En pratique, l'association a pu témoigner de l'intérêt et de l'attachement de beaucoup de Chizerots à leur église, devant les responsables communaux (la

commune est propriétaire, donc responsable de l'entretien de l'église et des objets mobiliers inventoriés en application de la loi de

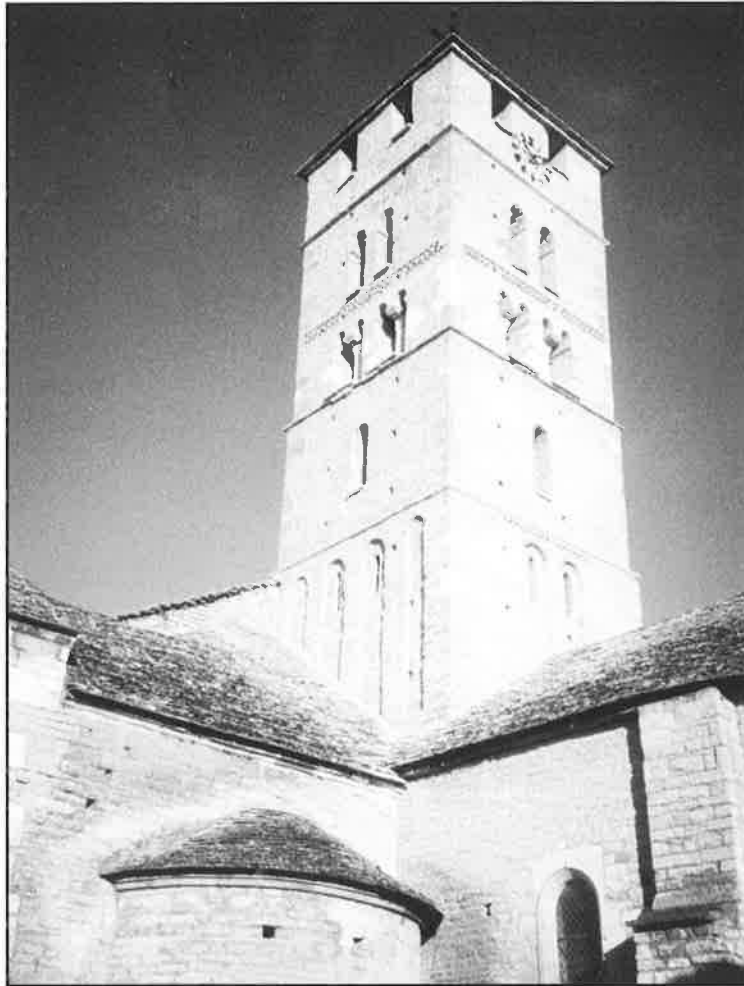
décembre 1905), ainsi que devant les responsables du Ministère des Affaires Culturelles. Elle a pu également être un interlocuteur du

L'association Saint-Pierre a également pu organiser des manifestations qui mettent en valeur le bâtiment et son histoire, son architecture et son environnement : conférences sur l'histoire de la région, sur l'art roman, visite du village...

Elle a recherché les manifestations culturelles, notamment les concerts, dont le style était le plus apte à révéler la beauté du bâtiment, dans le respect de sa vocation religieuse : la chorale des Baladins est venue régulièrement, le quatuor Manfred de Dijon a donné un concert dans le cadre de Musiques en Voûtes, l'ensemble baroque de Limoges, présenté par l'auditorium de Dijon, a proposé une prestation remarquable, de même que l'ensemble de trombones animé par Pierre et Yvelise Girard.

Pour le futur : notre église à 1 000 ans et nous souhaitons qu'elle reste un lieu important de la vie de notre village, à la fois témoin d'un passé riche et aussi, à côté de sa destination primordiale pour le culte catholique, qu'elle permette aux Chizerots et aux nombreux touristes de découvrir des horizons de culture, de musique et d'histoire pour accompagner leur cheminement dans le XXI^e siècle.

Pour cela, nous souhaitons que l'église soit entièrement rénovée, à l'extérieur mais aussi à l'intérieur. Nous susciterons des projets et participerons à leur réalisation.



Père Cuisenier, curé de la paroisse et affectataire de l'église (affectation permanente et exclusive).

L'origine des quarts

Quart Mallet, quart Maréchal... d'où viennent ces appellations ? En résumant Gabriel Jeanton lorsqu'il parle, dans son «Mâconnais traditionaliste et populaire de l'habitat rural» dans la vallée de la Saône autour de Tournus, et en l'adaptant à Uchizy, voilà ce que l'on peut dire : les cours communes, si fréquentes dans notre village, correspondaient aux anciennes «curtes», l'unité agricole du Haut-Moyen-Age, qui groupait un certain nombre de personnes vivant en commun. Elles se composaient de bâtiments d'habitation, d'hébergement, d'étables, d'écuries, du tinailleur, du four, groupés autour d'une cour rectangulaire, avec le puits au milieu. Les ouvertures donnaient toutes à l'intérieur de la cour. L'exploitation ouvrait sur la rue par une grande porte (le porche), accompagnée d'un portillon souvent voûté. Sur la clé de voûte pouvaient figurer un nom, des initiales, une date. Le porche se prolonge fréquemment vers l'intérieur par un bâtiment qui sert de passage.

Aujourd'hui, ces ensembles bien modifiés abritent souvent plusieurs familles, ce qui peut favoriser disputes et procès. Et qu'en était-il lorsqu'on devait utiliser le puits et le four communs, et supporter le passage et la présence des animaux, vaches, chèvres et volaille !

Le terme «curtes» est devenu «cours», «courts» ou «cour» (court Falot à Farges, cours Mondon à Uchizy, aux Ravières), puis «cart», ou «quart». Certains de ces quarts, qui se sont agrandis jusqu'à devenir de véritables quartiers, ont gardé le nom de leurs fondateurs. Ainsi, à Uchizy : quart Mallet, quart Maréchal, quart Guerbet (Garrebey, Guerbet, Garbé...). Seul «le quart», en bas du pays, est demeuré orphelin.

Quelques-uns ont été assez bien conservés, au moins extérieurement : deux dans la rue du Bief, et le bel ensemble du Quart Guerbet, où les pèlerins venaient implorer Saint Cortalé et Notre Dame de la Délivrance.

Une autre appellation de ce genre d'habitat est le «meix», forme nordique et bourguignonne du mas méridional. A l'est du village, la toponymie garde le souvenir de deux d'entre eux, complètement disparus : le meix Choux (méchou) et le meix Perrier (mépré).

Le comité des fêtes

Créé sous la forme d'une association loi 1901 pour une durée illimitée, le Comité des Fêtes et de bienfaisance voit le jour le 8 décembre 1960, en mairie d'Uchizy, sous la présidence de M. Chervier, maire de l'époque. Vingt-huit personnes étaient présentes à cette réunion au cours de laquelle on a élaboré les statuts et mis en place le premier bureau, composé de M. Chervier, maire et président d'honneur, M. Charles Michau, président actif, M. Charles Defoix, vice-président, M. René Pradier, secrétaire, M. Maurice Prompt, trésorier, M. Albert Sallet, trésorier adjoint, Messieurs Marcel Cornu et Jean Roux, membres, et MM. Gudefin et Roy, commissaires aux comptes.

L'objectif de cette association était le suivant : «organiser toute fête ou manifestation destinée aux œuvres philanthropiques ou de bienfaisance».

Ce comité, très actif, a mis en place de très nombreuses manifestations : courses cyclistes, combat de boxe, jeux d'enfants, bals, aubade de chanteurs, concert d'accordéon, repas des cheveux blancs, tombola, concours de pétanque, belote, jeu du cobaye...

Ce comité a fonctionné jusqu'en 1979 et a vu se succéder plusieurs présidents : Charles Michau de 1960 à 1965, Roger Sallet en 1966, Hippolyte Josserand en 1967, Pol Betzler en 1968, Maurice Vernet en 1970, Robert Bourgeois en 1971. De 1972 à 1975, le comité a fonctionné sans président et Paul Baudras a assumé cette fonction de 1976 à 1978. Il faut signaler l'attachement de M. René Pradier, qui a assuré le poste de secrétaire du comité de 1960 à 1972, le flambeau ayant ensuite été repris par son fils Alain.

Vers les années 70, cette association a mis en place la «commission de l'environnement» sous la présidence de M. Josserand, maire, et

ont assuré la confection des costumes et la noce a pu voir le jour.

Le 26 janvier 1979, le comité des fêtes est dissous, faute de bénévoles. Quelques années plus tard, le 24 janvier 1986, il renaît sous la présidence de Thierry Canard. Monsieur Galland prend la relève de président de 1990 à 1994, puis en 1995, c'est au tour de Monsieur Cintas d'en assurer la pérennité. **Les activités de l'année 1999, une année très fertile en manifestations** Concours de pétanque en juin.



de Messieurs Pernot, Pradier, Vernet et Baudras. Cette commission a réalisé les premiers aménagements dans le village (massifs de l'église, arbres à l'entrée du cimetière...) et a proposé des voyages et des soirées diaposi-

Un 14 juillet très copieusement arrosé, avec feu d'artifice et bal. Intervillages au Villars avec la participation de Farges et d'Uchizy. Le repas champêtre d'août a connu un grand succès, puisque



tives. En 1975 naît un projet de groupe folklorique afin de reconstituer une «Noce à Uchizy avant la Révolution». Des bénévoles ont travaillé sur les modes de vie, les traditions, le parler, les chants et danses de l'époque. Quelques personnes, dont Madame Talmard,

en espérant faire mieux encore en 2000. **Le calendrier des manifestations 2000** Le 14 janvier, assemblée générale, 1^{er} juillet, concours de pétanque, le 13 juillet, fête nationale, en juillet, intervillages à Farges, le 6 août, repas champêtre, le 5 novembre, loto.

Les Amis de la Musique

En avant la musique !



En l'an 2000, l'association «Les Amis de la Musique» fêtera ses 23 ans de fonctionnement.

En 1977, à sa création, l'association comptait déjà 23 élèves, inscrits en cours de flûte à bec. Au fil du temps, elle a su s'adapter aux souhaits des familles puisque, quelques mois plus tard furent mis en place des cours d'accordéon et de clarinette.

Les formations musicales (solfège) étant indispensables à l'apprentissage de la musique, un cours fût très vite organisé afin de faciliter la tâche des professeurs d'instruments. D'autres demandes ouvrirent à la pratique du violon.

Aujourd'hui, l'association fait appel à cinq professeurs qui assurent des cours de formation musicale, guitare, violon, batterie, piano et flûte.

Dans les premières années de fonctionnement, les activités divertissantes et lucratives (finances obligent !) étaient nombreuses (bals des couples, bals costumés, concerts de jazz, soirées campagnardes...). On note également plusieurs échanges entre les diverses associations d'Uchizy et des alentours. En 1989 pourtant, l'association dût se remettre en question et recenser les besoins de la population en matière de musique.

Et de 9 élèves, on passe alors à 25 et de nouveaux professeurs nous rejoignent.

C'est aussi cette année-là qu'a commencé l'éveil musical, qui connaît un vif succès auprès des plus jeunes, qui découvrent ainsi la musique, au travers du jeu en groupe. Le groupe est également le support des ateliers proposés dans tous les instruments.

Ce fonctionnement permet un travail de syner-

gie où chacun profite à chacun, apprend à écouter l'autre.

D'autre part, le coût s'en trouve diminué. Le grand intérêt pédagogique que présentent ces ateliers devrait intéresser de nombreuses familles.

Côté finances, l'association a connu des années sans souci, notamment durant la période où de nombreuses manifestations étaient organisées.

Depuis 1990, la trésorerie est plus tendue, notamment du fait de la charge de fonctionnement de plus en plus importante, dont l'emploi des cinq professeurs.

Pour l'avenir, il pourrait en résulter un coût supérieur facturé aux familles, si un réveil de la vie associative ne se fait pas sentir rapidement.

Amenons toutes nos idées et faisons-les partager.

Pour l'année 2000, un projet nouveau se met en place : une animation musicale régulière sera dispensée à l'école primaire par notre association.

Ce début de siècle verra également la mise en place d'un schéma départemental musical autour de l'école-ressource de Tournus, dans lequel notre association prendra sa place.



Les soldats du feu

En action toute l'année...



Manœuvre à l'école

Accident sur la voie publique



Inondations

Manœuvre à l'école



Les soldats du feu

Les interventions

27 décembre 1998, accident VL, 6 sapeurs-pompiers et le centre de secours.

Le 2 janvier 1999, recherche de personne, 5 sapeurs-pompiers, le centre de secours et le SMUR.

Le 25 février, inondation, trois sapeurs-pompiers.

Le 1^{er} mars, assistance à personne, 2 sapeurs-pompiers et le centre de secours.

Le 14 mars, protection des biens, 3 sapeurs-pompiers.

Le 17 avril, hyménoptères, 2 sapeurs-pompiers.

Le 3 mai, hyménoptères, 2 sapeurs-pompiers.

Le 5 mai, assistance à personne, 4 sapeurs-pompiers, le centre de secours et le SMUR.

Le 12 mai, assistance à personne, 2 sapeurs-pompiers.

Le 1^{er} juin, assistance à personne, 2 sapeurs-pompiers et le centre de secours.

Le 20 juin, accident de vélo, 2 sapeurs-pompiers, le centre de secours et le SMUR.

Le 20 juin, accident de mobylette, 3 sapeurs-pompiers et le centre de secours.

Le 24 juin, protection des biens, 3 sapeurs-pompiers.

Le 12 juillet, hyménoptères, 3 sapeurs-pompiers.

Le 14 juillet, inondation, 4 sapeurs-pompiers.

Le 15 juillet, assistance à personne, 2 sapeurs-pompiers et le centre de secours.

Le 23 juillet, feu de remblai, 8 sapeurs-pompiers et le centre de secours.

Le 24 juillet, feu de friche, 2 sapeurs-pompiers.

Le 26 juillet, feu de remblai, 3 sapeurs-pompiers.

Le 3 août, accident de voiture, 2 sapeurs-pompiers et le centre de secours.

Le 11 août, protection des biens, 2 sapeurs-pompiers.

Le 20 août, hyménoptères, 2 sapeurs-pompiers.

Le 23 août, assistance à personne, 2 sapeurs-pompiers, le centre de secours et le SMUR.

Le 23 août, accident de voiture, 2 sapeurs-pompiers, le centre de secours et le SMUR.

Le 24 août, assistance à personne, 3

sapeurs-pompiers et le centre de secours.

Le 26 août, accident à vélo, 2 sapeurs-pompiers et le centre de secours.

Le 26 août, hyménoptères, 2 sapeurs-pompiers.

Le 14 septembre, hyménoptères, 2 sapeurs-pompiers.

Le 17 septembre, hyménoptères, 2 sapeurs-pompiers.

Le 18 septembre, hyménoptères, 2 sapeurs-pompiers.

Le 23 septembre, hyménoptères, 2 sapeurs-pompiers.

Le 25 septembre, hyménoptères, 2 sapeurs-pompiers.

Le 7 octobre, hyménoptères, 2 sapeurs-pompiers.

Le 22 octobre, feu de véhicule, 2 sapeurs-pompiers et le centre de secours.

Le 22 octobre, feu de véhicule, 4 sapeurs-pompiers et le centre de secours.

Le 5 novembre, assistance à personne, 2 sapeurs-pompiers et le centre de secours.

Tout 1999

Le 1^{er} janvier, embauche de Denis Bertrand, qui porte l'effectif à 15 pompiers.

Au mois de février, Patrick Thévenard et Hubert Prével ont réussi les examens de Certificat de Formation aux Aptitudes et Secours en Equipe.

Au mois d'avril, J.-R. Guichard et Patrick Michoud ont participé au cross départemental à Mâcon.

Au mois d'Avril, Denis Bertrand et Christian Blanchard ont réussi leur Attestation de Formation aux Premiers Secours.

Au mois de mai, Christian Blanchard est nommé première classe.

Le 1^{er} juillet, Didier Guinet est nommé caporal

après avoir réussi avec succès son stage, 1^{er} des CPI et 3^e de son groupe.

Au mois de novembre, le caporal Patrick Michoud réussit son examen de sergent après une semaine passée à Mâcon.

Le 4 décembre, l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Uchizy participe au Téléthon et parcourt 52 kilomètres à vélo. Le départ est donné à Uchizy à 7h45, l'arrivée a lieu à Cuisery à 12h30. Six pompiers participent, les autres s'occupent du ravitaillement pour le départ (local des cantonniers, route de Mercey). Cette année, la compagnie a participé à deux manœuvres avec la compagnie de Montbellet, dont une de nuit, à la ferme de M. J.-P.

Lafarge. Le 27 novembre, une manœuvre surprise s'est déroulée à l'école primaire d'Uchizy : évacuation de trois classes, recherche de personne, démonstration d'extinction et visite des véhicules d'incendie par les enfants.

Pour l'an 2000, une proposition de formation de SIVU avec Montbellet devrait voir le jour. Les chefs de corps de la compagnie, de nos jours jusqu'à...

Depuis le 6 décembre, adjudant Rolant Jeandin... Avant lui : Sergent-chef Jean-Claude Croizet, Sergent-chef Léon Buchillet, Lieutenant Jules Gautheron, Lieutenant Georges Gaudez et lieutenant Gaillard.

Les dons

Dons mariage

Talmard-Létienne (400,00 F.).

Jannet-Jouveaux (626,80 F.).

Huguenin-Girardon (275,85 F.).

Ronjon-Girardon D. (250,00 F.).

Dons décès

Joncoux (500,00 F.).

Guérin (300,00 F.).

Bry (400,00 F.).

Don anonyme

Portion de foin (60,00 F.).

Dons retraite

Roger Thévenard (100,00 F.).

Léon Buchillet (100,00 F.).

Roger Marpaud (100,00 F.).

J.-C. Croizet (200,00 F.).

Dons suite à interventions

Arlette Guichard (200,00 F.).

Eugène di Lorenzo (200,00 F.).

Jacques Bernizet (200,00 F.).

Famille Grivaux (100,00 F.).

Jeanne Geoffroy (150,00 F.).

Famille Depallens (200,00 F.).

Famille Delahaye (900,00 F.).

Famille Sempiana (200,00 F.).

Famille Ammar (100,00 F.).

Marcelle Moine (250,00 F.).

La compagnie remercie toute la population pour l'excellent accueil qu'elle lui a réservé lors de la présentation du calendrier 2000 et pour les dons reçus, et la prie de bien vouloir l'excuser si une omission a été faite.

Horaires et permanences...

La bibliothèque

Elle est ouverte tous les mardis de 16h45 à 18h45

Les médecins de garde

En cas d'urgence, la gendarmerie vous donnera le nom et le numéro de téléphone du médecin de garde.

La Poste

Elle est ouverte tous les jours du lundi au vendredi de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures, le samedi matin de 9 heures à 11h30. Le départ du courrier s'effectue la semaine à 16h10, le samedi à midi.

Maître Bertucat, notaire

Il assure des permanences à Uchizy les mardis après-midi de 14h30 à 17 heures et les jeudis matin de 9h30 à midi.

La mairie

En vous présentant à la mairie aux heures indiquées ci-dessous, vous pourrez immédiatement obtenir les actes administratifs les plus courants (état civil par exemple), signés par le maire ou les adjoints :

- le lundi de 17h30 à 19 heures, permanence

assurée par Paul Talmard.

- le mardi de 10h30 à 11h30, permanence assurée par Guy Pernot.

- le mercredi de 17h30 à 19 heures, permanence assurée par Paul Baudras.

- le jeudi de 10h30 à 11h30, permanence assurée par Guy Pernot.

- le vendredi de 17h30 à 19 heures, permanence assurée par Georges Galland.

Le maire reçoit par ailleurs sur rendez-vous pris téléphoniquement au 03 85 40 50 20.

Horaires des bus

Maisonneuve (dans le bourg) :

Chalon-Tournus-Mâcon, du lundi au samedi, le matin à 7h59, l'après-midi à 15h48.

Mâcon-Tournus-Chalon, du lundi au samedi, l'après-midi à 12h35 et à 17h55.

Cariane Val de Saône (RN6) :

Chalon-Tournus-Mâcon, du lundi au samedi, le matin à 7h15, l'après-midi à 13h05 sauf le mercredi (passage dans le bourg à 13h05, place de la Fontaine).

Mâcon-Tournus-Chalon, du lundi au samedi, le matin à 9h12, l'après-midi à 18h37.

Conseiller général

M. Gérard Buatois

Les second et quatrième samedi de chaque mois, de 10 heures à 11 h 30, à Tournus, premier étage du Palais de Justice.

Député

Arnaud Montebourg

Le troisième vendredi de chaque mois de 17h30 à 19 heures, premier étage du Palais de Justice à Tournus.

Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural

Mlle Comat

Le quatrième lundi de chaque mois de 14 heures à 15h30, premier étage du Palais de Justice à Tournus.

Retraite et sécurité sociale

Le jeudi de 9h30 à 12 heures et de 13h30 à 16h30, à la résidence-foyer de l'Arc, promenade des Frères, à Tournus.

Retraite complémentaire

Les second et quatrième jeudi de chaque mois, de 13h30 à 16h30, résidence-foyer de l'Arc, promenade des Frères à Tournus.

Petit guide pratique pour les pièces d'état civil

L'extrait d'acte de naissance

Mairie du lieu de naissance (gratuit)

Indiquer nom, prénom, date et lieu de naissance.

Enveloppe timbrée à vos nom et adresse jointe à la demande.

Extrait d'acte de mariage

Mairie du lieu de mariage (gratuit)

Indiquer nom, prénom, date et lieu du mariage.

Enveloppe timbrée à vos nom et adresse jointe à la demande.

Extrait d'acte de décès

Mairie du lieu de décès ou du domicile au moment du décès (gratuit).

Indiquer nom, prénom, date et lieu du décès.

Enveloppe timbrée à vos nom et adresse jointe à la demande.

Fiche d'état civil, familiale ou individuelle

Dans toutes les mairies (gratuit)

Se munir du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance ou d'une carte nationale d'identité.

Fiche d'état civil de nationalité française

Dans toutes les mairies (gratuit).

Se munir du livret de famille, ou d'un extrait d'acte de naissance, ET d'une carte nationale d'identité.

Sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française

Mairie du domicile (gratuit)

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité ou du passeport de l'enfant. Pour les personnes divorcées, se munir également du jugement du Tribunal de Grande Instance confiant la garde des enfants soit à la mère, soit au père.

Demande à formuler par le représentant légal.

Carte nationale d'identité

Mairie du domicile (gratuit).

Un mois de délai.

L'imprimé de demande reste en mairie. Il est rempli par les soins de la secrétaire, en lettres capitales et en noir.

Se munir de deux photos d'identité de face, récentes, identiques, sur fond neutre, d'un extrait de naissance ou d'un livret de famille et du livret de famille des parents, de deux justificatifs de domicile, de la carte périmée ou du passeport ou du permis de conduire.

Présence obligatoire du demandeur pour la signature et l'empreinte de l'index gauche. Autorisation parentale nécessaire pour les mineurs.

Passeport

Mairie du domicile (400 F. en timbres fiscaux). Trois semaines de délai.

Se munir de deux photographies de face, récentes et identiques, du livret de famille, d'un justificatif de domicile, de sa carte nationale d'identité et de l'ancien passeport en cas de renouvellement.

Les enfants peuvent être inscrits sur le passeport des parents jusqu'à 14 ans.

Autorisation parentale nécessaire pour les mineurs.

Carte d'électeur

Mairie du domicile (gratuit).

Nationalité française obligatoire. Avoir plus de 18 ans.

Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile et de sa carte nationale d'identité.

Carte grise

Mairie du domicile ou préfecture de Saône-et-Loire (186 F. par cheval).

Se munir de l'ancienne carte grise, des certificats de vente et d'immatriculation, de la carte nationale d'identité ou du permis de conduire, d'un justificatif de domicile et du rapport de contrôle technique.

Certificat de vie

Mairie du domicile (gratuit).

Se munir du livret de famille.

C'est une fiche individuelle portant la mention «non décédée».

Casier judiciaire

Casier Judiciaire National 107 rue Landrau 44079 Nantes.

Joindre l'état civil et l'adresse, ainsi qu'une enveloppe timbrée à vos nom et adresse. Pour les personnes nées à l'étranger, adresser la demande au Service Central des Casiers Judiciaires.

Le budget communal...

| | Budgeté | Réalisé | | Observations |
|-------------------------|--------------|--------------|-------|---------------------------------------|
| | | Montant | % | |
| EXPLOITATION | | | | |
| Dépenses | 2 737 000,00 | 2 154 262,90 | 79,00 | |
| Recettes | 2 611 600,00 | 2 396 641,20 | 91,17 | (y compris résultat année précédente) |
| INVESTISSEMENT | | | | |
| Dépenses | 3 076 905,00 | 2 733 276,10 | 88,83 | (y compris résultat année précédente) |
| Recettes | 3 202 305,00 | 2 465 639,40 | 77,00 | |
| TOTAL BUDGETAIRE | | | | |
| Dépenses | 5 813 905,00 | 4 887 539,00 | 84,07 | (y compris résultat année précédente) |
| Recettes | 5 813 905,00 | 4 862 280,60 | 83,63 | (y compris résultat année précédente) |

Faire connaître notre commune



Il nous paraît judicieux de faire connaître Uchizy le plus largement possible. C'est pour cette raison que lors d'un récent conseil municipal, nous avons étudié et accepté la proposition que nous a fait La Poste d'éditer des enveloppes à l'image de notre patrimoine local, culturel, touristique et artisanal. Il s'agit donc de l'impression d'un visuel avec un motif en couleur, mettant en valeur l'identité locale.

Ce visuel figurera sur des enveloppes pré-timbrées que la Poste diffusera largement. Un avantage : ces enveloppes parcoureront la France, au gré des relations épistolaires de chacun.

Grâce à ce partenariat, la commune dispose dorénavant d'un outil de promotion valorisant, à moindre coût.

Les mariés de l'année

Sylvain, Jean-Michel Hudelot et Laurence Bertolini, le 3 juillet
Christophe Jannet et Anne-Sophie, Maryvonne, Stéphanie Jouveaux, le 24 juillet.
Stéphane, Marcel Huguenin et Nathalie, Arlette, Jacqueline Girardon, le 31 juillet.
Raymond, Alban Quaglino, et Nathalie, Michèle Feissel, le 2 août.
Michel Ronjon et Danielle, Adrienne Benoît le 2 octobre.



Sylvain, Jean-Michel Hudelot
et Laurence Bertolini



Christophe Jannet
et Anne-Sophie Jouveaux



Raymond Quaglino
et Nathalie Feissel

LES BÉBÉS DE L'ANNÉE...

Clément Gubert, né le 5 mars 1999,
et Loris Penot, né le 21 septembre 1999.

Ils nous ont quittés dans l'année...

Marguerite Meunier, veuve Lafarge, le 31 décembre 1998 à 99 ans, Germaine, Marie Duval, veuve Jacob, le 22 février 1999 à 94 ans, Marie-Clémence Denizeau, veuve Bry, le 9 octobre 1999 à 92 ans, Hortense Perrusset veuve Filiatre, le 6 novembre 1999 à 96 ans et Jeanne, Félicie Chatelus, veuve Bernigaud, le 15 novembre 1999 à 95 ans.

De nouveaux visages à Uchizy

Jean-Jacques Dufour-Matthey (rue Maréchal), Roger Simon-Guillet (rue des Ravières), Lionel Giboni-Bousque (rue Centrale), Pierre-Yves Suchet-Bernardot (rue du Pilon), Bruno Savouret-Caron (en Grenot), Michel Kerious-Sausse (rue de Quentin), Lucien Bertrand (en Gare), David Nouhen-Curtiaud (route de Chardonnay), Gilles Gandrey-Gravallon (place

de l'Eglise), Didier Joolin (place du Commerce), Marie-Annick Roussel (route de Farges), Dominique Gelo-Chotard (rue Girard), Eric Rigaudier (rue au Pré), Martine Passot-Gilardon (place de l'Eglise), Yannick Cordier-Pourprix (rue Girard) et Daniel Dallongeville (place du Commerce), Christian Laude-Bajeux (rue Maréchal), Marie-Annick

Rousse (route de Farges) et Sébastien Canard-Bernard (rue Quincampoix) se sont installés à Uchizy dans l'année.

Le maire Guy Pernot, et les membres de son équipe municipale, leur souhaitent la bienvenue à Uchizy et leur promettent une vie agréable dans notre charmant petit village.

Le calendrier des fêtes de 2000...

JANVIER

- 04 Galette des rois
(Club Rencontre et Sympathie)
- 14 Assemblée générale
(Comité des Fêtes)
- 19 Assemblée générale
(Club Rencontre et Sympathie)
- 25 Dictée
(Club Rencontre et Sympathie)
- 30 Assemblée générale
(Entente Boxers Uchizy)

FÉVRIER

- 22 Dictée cantonale
(Club Rencontre et Sympathie)
- 26 Choucroute
(Comité de Jumelage)
- 28 Challenge Sécurité Routière
(Club Rencontre et Sympathie)

MARS

- 09 Audition
(Les Amis de la Musique)
- 10 Assemblée générale
(Comité de Jumelage)
- Carnaval
(Ecole et club Rencontre et Sympathie)

AVRIL

- 02 Fête de la Calaneu
- 02 Repas de printemps
(Club Rencontre et Sympathie)

MAI

- 02 au 05 Echange scolaire
(Comité de jumelage : les allemands viennent à Uchizy)
- 06 Chorale méli-mélo à l'église
- 06 et 07 Concours de pétanque à Harthausen

JUIN

- 14 Voyage de printemps
(Club Rencontre et Sympathie)
- 25 Audition de fin d'année
(Les Amis de la Musique, à l'église)

JUILLET

- 01 Concours de pétanque
(Comité des Fêtes)
- 02 Brocante
(Amicale des Sapeurs-Pompiers)
- 13 Fête nationale
- 19 Pique-nique
(Club Rencontre et Sympathie)
- 24 Fête intervilles à Farges

AOÛT

- 06 Repas champêtre (fête patronale)

SEPTEMBRE

- 07 Voyage d'automne
(Club Rencontre et Sympathie)
- 15 au 18 20^e anniversaire de la Fête du Tabac à Harthausen

OCTOBRE

- 19 Repas d'automne
(Club Rencontre et Sympathie)

NOVEMBRE

- 05 Loto
(Comité des Fêtes)
- 09 Concours de belote
(Club Rencontre et Sympathie)
- 19 Vente-exposition
(Club Rencontre et Sympathie)

DÉCEMBRE

- 02 Banquet des pompiers
- 19 Goûter de Noël
(Club Rencontre et Sympathie)

Guy PERNOT, maire d'Uchizy

et les membres du conseil municipal

vous souhaitent une excellente année 2000.

